SONDAGE
SOM- *LA PRESSE*
RADIO-QUÉBEC
Voir page **B1**

RÉFÉRENDUM

La démarche référendaire
D'ACCORD: 45% DÉSACCORD: 37%

Le projet de souveraineté
D'ACCORD: 32% DÉSACCORD: 44%

NAPOLEON
change la face du monde
7050, JEAN-TALON est
352-1010
près des Galeries d'Anjou
VU
1

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANCAIS D'AMÉRIQUE

GUESS?
GUESS JEANS
Renseignements: 1-800-661-4837

MONTRÉAL, VENDREDI 9 DÉCEMBRE 1994 111e ANNÉE Nº 51 64 PAGES, 4 CAHIERS

Miami : 1,50 $ US
Îles-de-la-Madeleine : 1 $ 50¢ Taxes en sus

Météo

Ennuagement et neige en soirée
max -2 / min -8
page S 16

Actualités



Centraide dépasse son objectif
page A3

Économie

Le dollar et les obligations sous pression
page C1

Girerd



Index

Annonces classées	
- *immobilier*	C9-C10
- *marchandises*	C10
- *emplois*	C10-C11
- *automobiles*	C12-C13
- *propositions d'affaires*	C13
Arts et spectacles	
- *informations*	B9-B10
- *ciné-horaires*	B12-B13
- *télé-horaires*	B14
- *télévision*	B9
Bandes dessinées	C13
Bridge	C10
Décès	C14
Économie	C1 à C8
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	C9
Feuilleton	C11
Horoscope	C10
Le monde	B5 et B7
Loteries — résultats:	A4
Mots croisés	C12
Mot mystère	C12
Tabloïd SPORTS	
- *Pierre Ladouceur*	S5
- *Mots croisés*	S10

Déficit record de 5,7 milliards pour le Québec

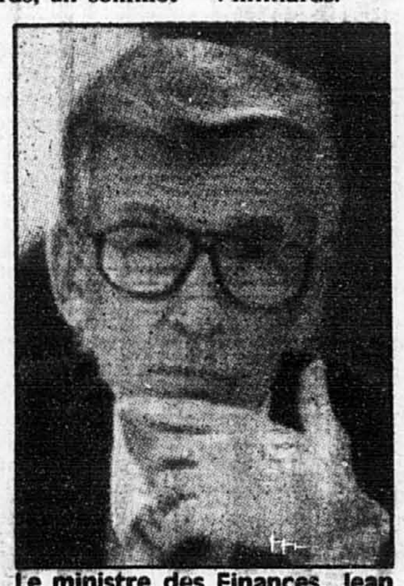
Une hausse de 1,3 milliard par rapport au budget de mai

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Prenant tout le monde par surprise, le gouvernement a fixé le déficit prévu pour 1994-1995 à 5,7 milliards, un sommet historique qui représente une hausse de plus de 1,3 milliard par rapport à l'objectif du budget de mai dernier.

Les nouveaux chiffres du gouvernement constitueront une douche d'eau froide pour les agences d'évaluation de crédit américaines, dont le ministre des Finances, Jean Campeau, doit rencontrer les représentants à New York lundi. Déjà hier, le Canadian Bond Rating Service de Montréal annonçait qu'une décote était très probable compte tenu de l'ampleur du déficit.

En conférence de presse hier, M. Campeau a, en bloc, rejeté le blâme sur le gouvernement précédent, d'un «optimisme déconnecté» qui, depuis quatre ans, a systématiquement sous-estimé le déficit annuel d'environ 900 millions. Du même souffle, il a reporté d'un an, à 1997-1998, l'équiblibre des opérations financières que son parti promettait dans deux ans. «On le fera dans deux ans et demi, donnez-nous une petite chance», a-t-il dit. Pour l'instant, le compte des opérations courantes — la facture d'épicerie du gouvernement — accusera cette année un déficit de 4 milliards.


Le ministre des Finances, Jean Campeau. PHOTO PC

Les dépenses du gouvernement ont été légèrement supérieures aux prévisions de mai, 84 millions, essentiellement à cause des taux d'intérêt plus élevés que prévu, montre la synthèse des opérations financières au 30 septembre déposée hier à l'Assemblée nationale. Au niveau des recettes, toutefois, le train paraît avoir carrément déraillé: le ministre des Finances prévoit désormais 1,3 milliard de moins de revenus qu'au budget de mai, des prévisions qu'avait pourtant validées la synthèse précédente, publiée fin août.

Il soutient même que, sans des mesures mises en place par le nouveau gouvernement, le déficit

VOIR DÉFICIT EN A 2

■ **L'endettement le plus élevé per capita.**

■ **Les titres québécois qui se détériorent.** *Page C1*

CKOI est au zénith de la radio montréalaise

La fusion avec CJMS fait grimper CKAC au 2ème rang

SUZANNE COLPRON

L'écart se creuse entre CKOI FM et les 16 autres stations de radio montréalaises. Et pour la première fois depuis très longtemps, CKAC se hisse en deuxième position devant plusieurs FM.

Selon les résultats du dernier sondage BBM, rendus publics hier, CKOI FM augmente son auditoire de 10 pour cent et attire 1,3 million d'auditeurs. Le 96,9 FM est désormais dans une catégorie à part. Il va chercher un plus grand nombre d'auditeurs à Montréal que CKAC partout au Québec.

«À Montréal seulement, on a plus de 825 000 auditeurs. C'est un écart monstreux avec les autres stations de radio», a déclaré André St-Amand, directeur des programmes à CKOI FM, en s'adressant aux employés.

Le numéro 2 au Québec réalise une performance moyenne avec 732 000 auditeurs, comparativement à 678 000 l'an dernier. La récente fusion entre CKAC et CJMS a attiré seulement 54 000 personnes de plus au 730, sur la bande AM. La fermeture de CJMS a aussi profité à CFGL FM et à CKVL.

Le directeur général de CKAC, Raynald Brière, est néanmoins satisfait des résultats. «On veut aller encore plus loin et on fera des ajustements en janvier. Mais compte tenu de la situation et des

VOIR CKOI EN A 2

POMPIERS DÉBROUILLARDS



Les pompiers volontaires Stéphane Massicotte et René Laniel avec leur tout nouveau véhicule d'urgence. PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, *La Presse*

Les pompiers de Côteau-du-Lac «s'offrent» un véhicule d'urgence

YANN PINEAU

On a beau être le meilleur des pompiers, il est difficile d'accomplir sa mission sans l'équipement adéquat. Pour résoudre leurs problèmes de matériel, les 18 pompiers volontaires de Côteau-du-Lac, près de Valleyfield, se sont donc offert un nouveau véhicule d'urgence avec leur propre argent, au mois de septembre.

L'an dernier, les pompiers avaient reçu un Zodiac en cadeau du Club Optimiste. Malheureusement, sans véhicule approprié pour déplacer le bateau sur les routes, les pompiers devaient souvent le remorquer avec leurs propres autos!

Les combattants du feu de Côteau-du-Lac se sont finalement résignés à renoncer à leurs indemnités afin d'acquérir une ambulance d'occasion pour 15 500 dollars. L'ambulance, modifiée et repeinte, s'ajoute au camion-citerne, à l'auto-pompe et au camion GMC qui sont déjà en service.

«Nous avions déjà réservé l'ambulance quand on a averti le conseil municipal, dit René Laniel, le président de l'Association des pompiers volontaires. Ils ont été un peu surpris, mais ça s'est bien passé. Pour être franc, ça me gène un peu que ce ne soit pas la municipalité qui investisse dans l'achat de matériel. Mais, comme elle n'a pas beaucoup d'argent, nous avons l'habitude de ce genre d'acquisition.»

Les pompiers volontaires touchent une enveloppe globale de 18 000 dollars par an en guise d'indemnité. Toutefois, ils organisent également des soirées bénéfices ou des barrages routiers pour recueillir des fonds.

«Nous avons déjà acheté des habits de combat qui coûtent plus de 1 000 dollars l'unité, et

VOIR POMPIERS EN A 2

Les Serbes libèrent les 55 Casques bleus canadiens

d'après Reuter, PC et AFP
SARAJEVO

Les Serbes de Bosnie ont quelque peu relâché leur pression sur les Nations unies, hier, en libérant 55 Casques bleus canadiens et en débloquant un convoi humanitaire destiné à Bihac.

À Ottawa, le ministre de la Défense nationale David Collenette s'est réjoui de cette libération mais il a rappelé que la mission canadienne sera en Bosnie jusqu'à la fin de son mandat, en mars, à moins que le conseil des ministres n'en décide autrement. «Le premier ministre a été ferme. Cette décision sera prise en janvier et pas avant», a signalé M. Collenette hier au cours d'une conférence de presse.

Aux Communes, le premier ministre Chrétien a salué le «courage et le sang-froid» des soldats canadiens. Il a rappelé que le président de la Bosnie l'avait supplié de maintenir la présence des Casques bleus canadiens car la situation était très grave pour les civils, a-t-il dit.

M. Collenette a cependant reconnu qu'il n'existait aucune garantie que l'on n'encerclerait pas de nouveau les Casques bleus, la situation demeurant très tendue.

Le ministre n'a pu identifier l'élément déclencheur qui a mené à la libération des 55 Casques bleus détenus depuis deux semaines par les forces serbes, mais les négociations intenses ont sûrement été à l'origine du déblocage. Il a dit ne pas comprendre l'attitude des Serbes, car ils changent fréquemment d'avis, a-t-il souligné. Selon lui, le gouvernement n'a fait aucune concession aux Serbes.

Les 20 soldats canadiens qui étaient détenus dans la ville d'Ilijas ont déjà pu regagner le quartier général, au camp de Visoko. Les 35 autres, qui occupaient trois postes d'observation et un point de contrôle, devaient retourner à Visoko, où ils seront remplacés par des soldats de l'escadron de soutien.

Le ministre a expliqué que les 55 soldats canadiens n'ont jamais craint pour leur vie mais que cela aurait pu changer d'un moment à l'autre «si l'ordre était venu d'en haut» de la part des Serbes.

Selon le chef de l'état-major, le général John de Chastelain, les soldats étaient «très frustrés» de ne pas pouvoir mener à bien l'opération humanitaire de l'ONU.

Pour l'heure, les soldats canadiens resteront en poste en Bosnie, même si la France et la Grande-Bretagne songent sérieusement à retirer leurs troupes.

Quant au Parti réformiste, il est revenu à la charge hier pour demander le retrait «aussitôt que possible» de la force canadienne de l'ONU en Bosnie, à moins que quatre conditions ne puissent être respectées: le retrait de tous les «otages» de l'ONU, l'ouverture de l'aéroport de Sarajevo, la fin de toute nouvelle «agression» contre l'ONU et l'établissement d'un cessez-le-feu durable.

De son côté, le Bloc québécois s'est dit préoccupé du sort de la population en Bosnie. «Il faut se rendre à l'ultime limite compte tenu du service extraordinaire que rendent les Casques bleus aux populations là-bas», a réitéré le leader du Bloc en Chambre, Michel Gauthier.

Cela dit, il reconnaît qu'il sera difficile pour le Canada de «prendre une position qui s'éloigne trop de celle des autres.» On doit s'ajuster à chacune des heures et suivre l'évolution des décisions des autres pays, a-t-il déclaré hier au cours d'un point de presse.

Les Serbes bosniaques ont également promis hier à l'envoyé spécial de l'ONU Yasushi Akashi d'autoriser le libre-passage de convois de la FORPRONU et du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Au même moment, un missile SA-2, sans doute tiré par les forces serbes, s'écrasait sur l'enclave musulmane de Bihac, selon

VOIR SERBES EN A 2

Suite de la Une

DÉFICIT

Déficit record de 5,7 milliards pour le Québec

aurait été de 6,1 milliards cette année. «Je ne suis pas découragé parce qu'on a détecté les failles. La 'job' n'a pas été faite par le gouvernement précédent», affirme-t-il.

La dette accumulée du gouvernement sera de 78 milliards en mars prochain, soit 9700 $ par Québécois. Elle atteint 43 pour cent du PIB, comparativement à 28 pour cent il y a six ans. Quand on lui demande si le projet souverainiste est opportun quand les finances publiques sont en si mauvais état, il renverse l'argument: «J'ai toujours aimé comparer le Canada au Titanic. On est peut être mieux de partir maintenant, avant de couler. Si on compare la dette d'aujourd'hui à celle de 1980, on aurait peut être mieux fait de partir à l'époque».

Cette année, la baisse des recettes escomptées s'explique par l'absence d'un plan annoncé mais jamais appliqué de vérification et de perception plus serrées de l'impôt, dont on attendait 126 millions. En outre, 166 millions manquent à l'appel au bilan du programme de privatisations annoncé en mai; l'année financière est si avancée qu'on n'en espère plus de recettes supplémentaires. Québec attendait aussi 74 millions de revenus des vidéopokers de Loto-Québec, une opération qui n'a pas eu les effets escomptés; on n'en récoltera que 14 millions.

Québec a aussi dû rembourser 200 millions de plus que prévu pour les rapports d'impôts de 1993, les recettes réelles jusqu'à novembre sont de 150 millions inférieures aux prévisions et, finalement, Ottawa vient de dire non à une facture de 282 millions envoyée par Québec et inscrite aux revenus de cette année.

Après avoir un peu louvoyé, M. Campeau a réitéré l'engagement de son parti en campagne électorale — pas de hausses de taxes ou d'impôts pour les particuliers. Il ne faut pas toutefois exclure des «réaménagements» dans l'équilibre des taxes, mais Québec ne pompera pas davantage des contribuables, comprend-on.

Pour André Bourbeau, le prédécesseur de M. Campeau aux Finances, l'annonce d'hier est une vaste opération politique. «C'est un accès de pessimisme, une accumulation de mauvaises nouvelles pour l'année en cours afin de dégager une marge de manoeuvre avant le référendum. En annonçant un tel déficit, le gouvernement met en danger la cote de crédit du Québec, constate-t-il.

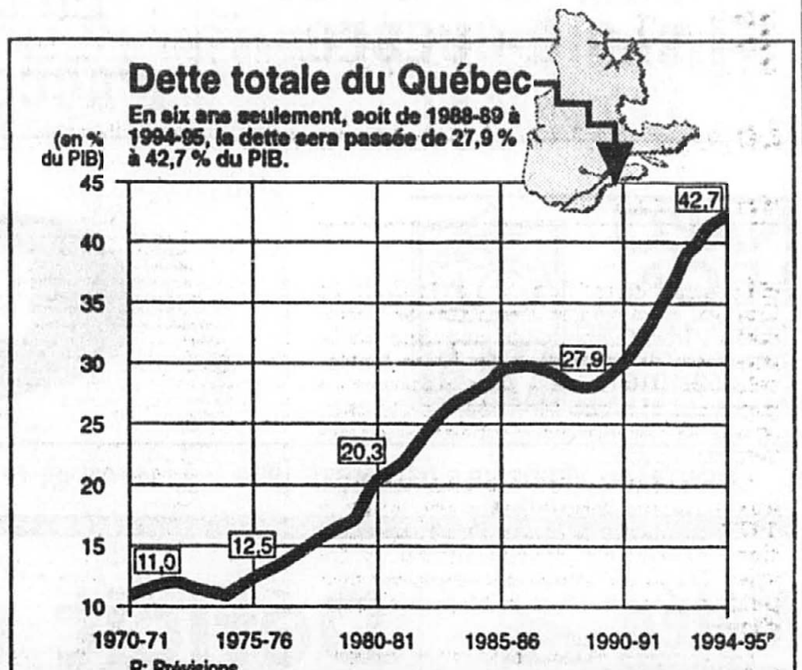
Le ministère des Finances a ramené ses prévisions de croissance économique en-deça de celles de tous les analystes, sous-estimant d'environ 150 millions les revenus de cette année. Il est aussi clair qu'il réalisera l'an prochain les privatisations qui devaient se faire cette année.

M. Campeau se rendra à New York en début de semaine prochaine. Il estime que les agences d'évaluation de crédit seront rassurées par le plan de redressement soumis par son gouvernement, et dit ne pas croire que la cote de crédit du Québec sera touchée.

Pour le Canadian Bond Rating Service de Montréal, toutefois, le niveau du déficit est à la fois surprenant et inquiétant. Une décote est très probable, a soutenu hier Brian Nasmith, président de CBRS de Montréal. La firme, qui venait de mettre «sous observation» le crédit du Québec, s'attendait à un déficit plus élevé qu'en mai, mais proche des 5 milliards.

À Toronto, au Dominion Bond Rating Service, on se disait très préoccupé par cette hausse subite du déficit. «On avait mis beaucoup d'espoirs dans le plan de redressement présenté au dernier budget», a souligné Brian Miron; nous examinons les chiffres émis par Québec et nous arrêterons notre verdict dans quelques jours.

Au bureau torontois de Standard and Poors, Stephen Dafoe garde aussi de sérieuse réserves devant l'ampleur du déficit annoncé. L'agence compte prochainement prendre contact avec les hauts fonctionnaires québécois, explique-t-il. «Après, on aura une annonce à faire.» Tout mouvement quant aux prévisions financières doit être analysé dans son contexte, «en tenant compte par exemple des résultats des autres provinces». Or, souligne M. Dafoe, la plupart des provinces sont sur la cible de leurs budgets du printemps dernier. □

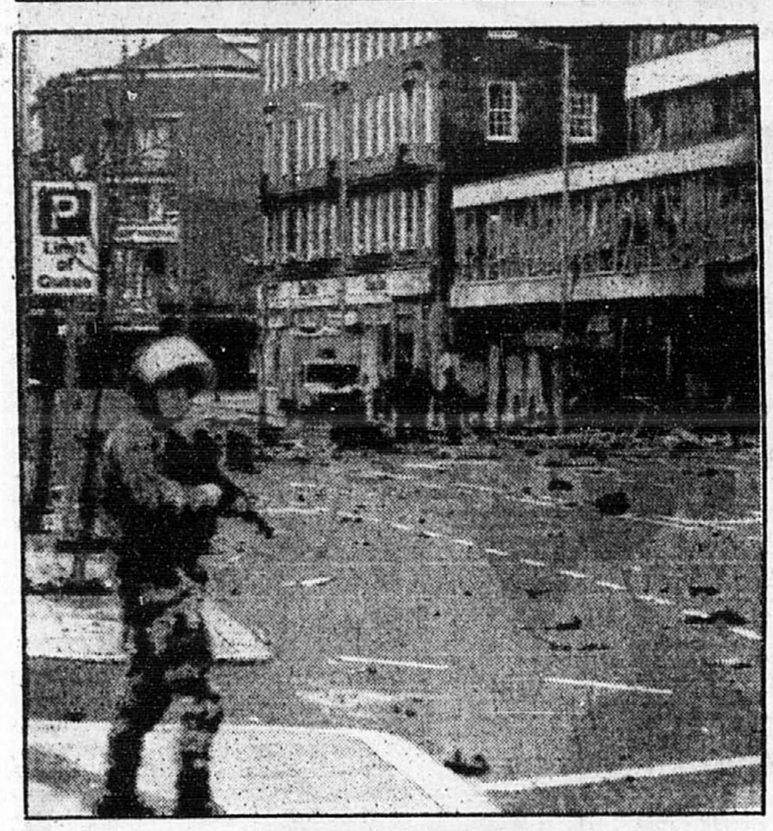


Prévisions des opérations financières 1994-95
(en millions $)

Opérations budgétaires:	Budget du 12 mai 94	Prévisions révisées	Variations
Revenus	37 303	36 096	(1207)
Dépenses	41 728	41 812	(84)
Déficit	(4425)	(5716)	(1291)

Source: ministère des Finances (PC)

Demain dans *La Presse*



Plus

Irlande du Nord : le temps d'une paix

■ **Il y a un an, le 15 décembre 1993, la déclaration de Downing Street signée par Londres et Dublin marquait le début d'une importante étape dans le douloureux cheminement vers la paix en Irlande du Nord. Notre journaliste Marie-Claude Lortie est allée y voir comment les Nord-Irlandais — catholiques et protestants — vivent cette lente marche vers la paix et leur demander pourquoi ces développements sont aujourd'hui possibles. À lire demain dans le cahier PLUS.**

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang Montréal, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 17 h;
- à Saint-Jean-sur-Richelieu : Hôpital du Haut-Richelieu, salle d'attente de la clinique externe, 920, boul. du Séminaire Nord, de 10 h à 17 h. Objectif : 200 donneurs;
- à Saint-Hyacinthe : centre hospitalier Honoré-Mercier, 2750, boul. Laframboise, de 9 h 30 à 16 h 30. Objectif : 250 donneurs;
- à Saint-Bruno : Pensionnat des Sacrés-Coeurs, en collaboration avec les élèves de 6e année, gymnase, 1575, chemin des Vingt, de 14 h à 18 h. Objectif : 225 donneurs;
- à Saint-Marc : Clubs Optimistes de Saint-Marc et Saint-Antoine-sur-le-Richelieu, salle municipale (derrière l'église), 101, rue de la Fabrique, de 15 h à 20 h 30. Objectif : 125 donneurs.

La quotidienne — Tirage d'hier
à trois chiffres **819**
à quatre chiffres **4370**

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
Décès, remerciements 285-6816
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

49-5
CODE DU JOUR
VENDRED1 9 DÉCEMBRE 1994

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

CKOI

CKOI est au zénith de la radio montréalaise

grèves dans le baseball et le hockey, nous sommes très contents», a-t-il affirmé.

CKAC, a ajouté M. Brière, voulait récupérer l'auditoire de CJMS et conserver au moins la moitié des auditeurs de CKAC. «Ce scénario s'est réalisé à 20 000 auditeurs près, a-t-il précisé. L'impact du sport est majeur dans une station comme la nôtre, mais le jumelage a donné de bons résultats puisque nous occupons la deuxième place.»

M. Brière et son équipe se félicitent particulièrement de l'émission du matin, animée par Paul Arcand, qui va chercher plus de 100 000 auditeurs. «Les gens n'avaient pas le coeur à fêter (hier) mais on sentait chez eux un grand soulagement. C'est comme si on leur avait dit qu'ils n'avaient pas le cancer... Qu'ils pouvaient guérir...»

La fusion avec CJMS et la naissance de Radio-Média a été vécue très difficilement par le personnel, a rappelé le directeur général.

Le sondage a été réalisé pendant cette fusion, du 5 septembre au 30 octobre 1994, auprès de 4122 personnes. La maison BBM a décidé de ne pas tenir compte des résultats de CJMS ni de ceux de CKAC pour les quatre premières semaines de l'enquête.

ÉCOUTE DE LA RADIO MONTRÉALAISE
(en milliers d'auditeurs)

	Aut. 93	Aut. 94
1. CKOI FM.	1 186 200	1 293 600
2. CKAC	678 300	732 500
3. CKMF FM.	639 200	681 700
4. CHOM FM.	663 200	656 200
5. CITE FM.	590 700	635 500
6. CFGL FM.	528 100	607 100
7. CJFM FM.	472 300	584 300
8. CIEL FM.	394 100	456 700
9. CFQR FM.	449 100	445 100
10. CKVL	368 300	422 300
11. CJAD	333 900	370 800
12. CBF	367 000	354 400
13. CBF FM.	217 300	227 900
14. CKIS	206 000	191 200
15. CBM FM.	154 400	159 100
16. CBM	135 200	133 700
17. CIQC	119 000	85 000
18. CJMS	499 600	

Brathwaite: numéro un

Le numéro 1 du matin, de 6h à 9h, reste CKOI FM. Normand Brathwaite et son équipe fracassent tous les records de cote d'écoute avec plus de 150 000 auditeurs. CKMF FM obtient 85 000 auditeurs, CKVL, 78 000 et CBF, 73 000. Dans l'ensemble, CBF enregistre une diminution de son auditoire. Lise Payette et ses deux filles attirent un peu moins d'auditeurs que Christiane Charette l'an dernier.

CFGL FM a connu une très bonne année avec 80 000 auditeurs de plus qu'en 1993. «Nous avons un million d'heures d'écoute de plus que l'an dernier, a déclaré Yves Guérard, vice-président radio à CFGL FM, un verre de champagne à la main et le sourire aux lèvres. Nous nous rapprochons dangereusement de CITE Rock-Détente. Il ne nous manque plus que 25 000 auditeurs pour les rejoindre.»

CFGL a entièrement renouvelé son équipe de direction il y a un an. M. Guérard estime que les résultats encourageants du sondage BBM découlent de ces changements. «Nous avons franchi le cap des 600 000 auditeurs. Pour nous, c'est très important. Nous étions en dessous des 600 000 depuis quatre ans et demi.»

CITE FM Rock-Détente avait autant de raisons de se réjouir, hier. Elle conserve sa première place dans la catégorie des stations de radio «adultes» et augmente son auditoire, qui est parmi les plus fidèle de la radio.

«Notre public est très fidèle et très stable, a affirmé Roger Laurendeau, directeur de CITE FM Rock-Détente. Le sondage BBM confirme que nous sommes la radio du boulot. Nous sommes une radio sécurisante, une radio de bonne humeur et positive. Et nous n'avons pas fini de monter. Nous allons poursuivre notre ascension.»

Le sondage BBM indique par ailleurs que le volume d'heures d'écoute est resté sensiblement le même (67,8 millions d'heures) malgré la fermeture de CJMS. La majorité des stations ont connu une hausse de leurs heures d'écoute à cause de cette fermeture. Les gains les plus importants se retrouvent à CKAC, CITE FM, CKOI FM et CJFM FM. □

POMPIERS

Les pompiers de Côteau-du-Lac «s'offrent» un véhicule d'urgence

des bonbonnes d'oxygène, explique M. Laniel. Mais il faudrait investir encore 75 000 dollars en équipement et la municipalité ne semble pas avoir l'intention d'augmenter le budget de 50 000 dollars alloué aux pompiers.»

Le maire de Côteau-du-Lac, Pierre Chevrier, est fier de la participation des pompiers. Il explique qu'il est difficile pour la municipalité de 5000 habitants de faire plus étant donné sa taille.

«Nous voulons maintenir notre taux de taxe le plus bas possible. Il est actuellement de 66 cents du 100 dollars d'évaluation», ajoute M. Chevrier.

Selon M. Laniel, les pompiers volontaires combattent une cinquantaine d'incendies par an: «De ce nombre, deux ou trois ont frappé des résidences. Nous intervenons plus souvent sur des feux d'autos qui surviennent sur les portions de l'autoroute 20 ou de la route 201 qui sont sur notre territoire», dit René Laniel.

En attendant un éventuel cadeau de Noël de la municipalité (des pinces de désincarcération seraient appréciées), les pompiers de Côteau-du-Lac bichonnent leur nouveau véhicule pour qu'il fasse bonne figure à sa première intervention. □

SERBES

Les Serbes libèrent les 55 Casques bleus canadiens

un porte-parole de la FORPRONU. On ignore s'il a fait des victimes.

Mais l'annonce par l'ONU de la multiplication des sites de missiles sol-air serbes — qui couvrent désormais au moins 40 pour cent de l'espace aérien bosniaque, rendant plus délicates les opérations aériennes de l'OTAN — alimente le débat sur un retrait des 23 000 soldats de la FORPRONU.

Pour la première fois depuis le début de la guerre, il y a 32 mois, les États-Unis ont informé leurs alliés de l'Alliance atlantique qu'ils étaient prêts à envoyer environ la moitié des troupes terrestres nécessaires à un éventuel retrait, a déclaré un responsable du Pentagone sous le couvert de l'anonymat. Sans entrer dans le détail des chiffres, ce responsable a estimé qu'il faudrait un peu moins de dix brigades, comprenant chacune 5000 hommes.

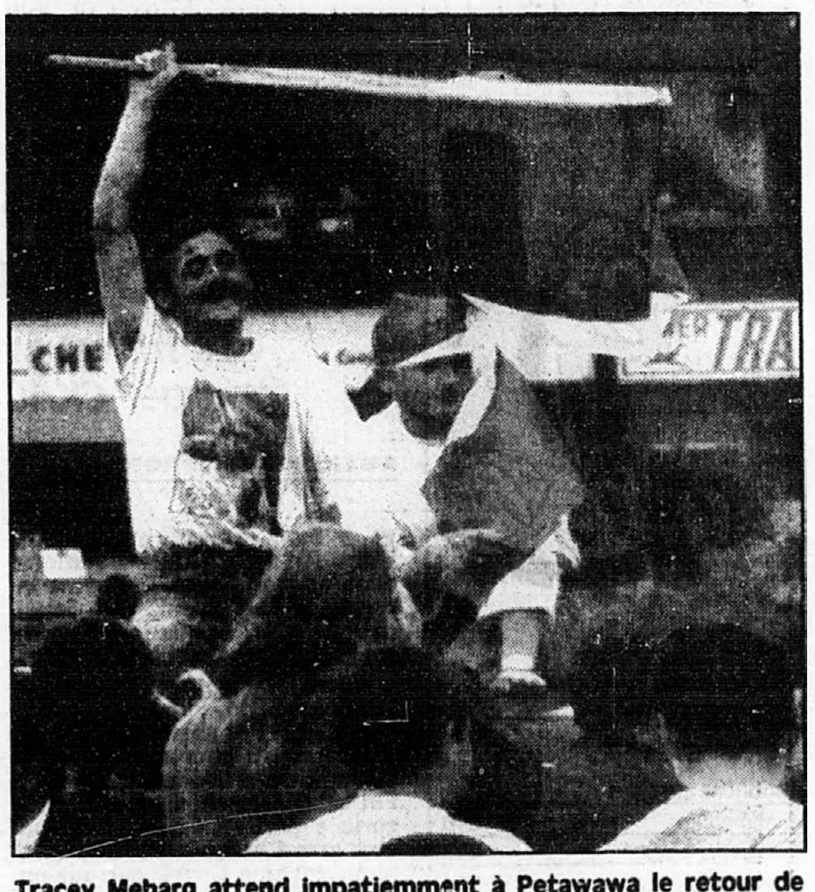
D'autre part, 27 observateurs militaires de différentes nationalités, également bloqués depuis quinze jours, ont retrouvé une relative liberté de mouvement à condition qu'ils ne circulent que sur les routes principales, tout autre itinéraire étant soumis à autorisation.

Toutes ces entraves avaient été mises en place par les Serbes après les raids de l'OTAN, les 21 et 23 novembre, contre certaines de leurs positions près de la poche de Bihac.

La levée encore partielle de certaines d'entre elles intervient après l'esquisse d'une ouverture diplomatique formulée mercredi par les autorités serbes de Bosnie, dans leur fief de Pale, qui se sont déclarées prêtes à revenir à la table de négociations pour «améliorer» le plan de paix international.

Le groupe de contact, dont une délégation a annulé le voyage qu'elle devait effectuer jeudi à Sarajevo, a octroyé 49 pour cent du territoire aux Serbes de Bosnie, qui en contrôlent actuellement 70 pour cent.

Vendredi dernier à Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères du groupe, composé des États-Unis, de la Russie, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, ont accepté le principe d'une confédération entre Serbes de Bosnie et de Serbie, ainsi que quelques modifications de la carte de partage du pays, sous réserve que les dirigeants de Pale acceptent le plan de paix et que les autres parties entérinent ces nouvelles propositions. □



Tracey Meharg attend impatiemment à Petawawa le retour de son fiancé et père de sa fille, le casque bleu canadien Sean Dunstand, relâché par les Serbes bosniaques.

Pas de barrage sur la rivière Richelieu et moratoire sur les projets de cogénération

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Le gouvernement du Québec impose un moratoire sur tous les projets privés de développement hydro-électrique jusqu'à la tenue de la commission parlementaire où, fin janvier prochain, Hydro-Québec viendra déposer ses prévisions de demande énergétique.

Quant au projet controversé de construire unecentrale sur la rivière Richelieu, qui mettait en danger l'existence d'une espèce de poisson rare, le suceur cuivré, il est définitivement mis au rancart, a indiqué hier le ministre des Ressources naturelles, François Gendron.

Dans un entretien accordé à *La Presse*, M. Gendron a expliqué hier que le ministère de l'Environnement, par une lettre du sous-ministre Jean Pronovost, avait prévenu les Ressources naturelles des conséquences environnementales du projet sur la rivière Richelieu. Les circonstances — une chaise musicale chez les mandarins du gouvernement — a fait en sorte que ces mises en garde étaient restées lettre morte et qu'Hydro-Québec avait approuvé le projet de centrale de 14 mégawatts pouvant éclairer et chauffer 3000 foyers, et qui devait être aménagé dans le bassin de Chambly.

«C'est clair qu'on n'aura jamais pu obtenir le certificat d'autorisation de l'Environnement pour ce projet», d'expliquer hier le ministre Gendron. Les promoteurs ont déjà été informés de la décision de Québec. «Ce projet est fini, il est retiré des cartons; c'est clair qu'il n'y aura pas de centrales sur le Richelieu», d'indiquer M. Gendron.

Il y a des procédures pour dédommager le promoteur, «mais ce n'est pas grave, on fera les choses dans les formes», a ajouté le ministre. Ce promoteur comprendra facilement qu'en dépit de l'approbation d'Hydro-Québec, son projet se serait tôt ou tard heurté à la non-délivrance du certificat de l'Environnement.

De plus, d'indiquer le ministre Gendron, «je n'approuverai aucun nouveau projet privé de production électrique tant que la commission n'aura pas siégé pour réévaluer le bilan énergétique».

Ainsi, quatre projets de petites centrales et deux d'éoliennes sont temporairement suspendus, 64 autres petits projets privés ayant déjà été approuvés.

Moratoire plus important, toutefois, quatre projets de cogénération susceptibles de produire 650 mégawatts sont aussi frappés d'un moratoire jusqu'à la tenue de la commission parlementaire où se fera entendre Hydro-Québec. Des projets importants étaient en marche à Québec, Bécancour, Montréal et Hull.

La Presse

Finie la pagaille dans les élections scolaires?

Le juge Richard Beaulieu est déterminé à faire réformer le processus

ÉRIC CLÉMENT

■ Le juge Richard Beaulieu de la Cour du Québec, nommé par le ministre de l'Éducation, Jean Garon, pour enquêter sur le processus de confection des listes électorales, est déterminé à faire réformer ce processus afin que Montréal ne connaisse plus la pagaille des élections du 20 novembre dernier.

Le mandat de l'ancien sous-ministre aux Affaires municipales (de 1966 à 1973) comporte la tenue d'une consultation publique qui devrait débuter en février. Les avis d'audiences devraient être publiés entre le 10 et le 15 janvier prochains.

Des citoyens et des organismes tels que le Mouvement laïque québécois ou la Fédération des commissions scolaires du Québec ont réclamé que l'on fasse toute la lumière sur les circonstances troublantes qui avaient accompagné les dernières élections scolaires.

Plusieurs électeurs avaient été privés de leur droit de vote, certains parce que leur nom ne figurait pas sur la liste électorale et d'autres parce qu'ils n'étaient pas catholiques. Des irrégularités avaient été noté comme la présence sur une liste électorale de personnes décédées depuis plusieurs années.

Le juge Beaulieu, qui a été président de la Commission municipale de 1973 à 1989, estime que compte tenu du nombre de plaintes, sa recherche de faits sera aisée. «Je vais vérifier ce qui s'est passé, disait-il hier en entrevue avec *La Presse*. Peut-être que la Loi 106 sur les élections scolaires est mal appliquée ou qu'elle est mauvaise. Ma première tâche consiste à voir comment, en pratique, on confectionne les listes électorales.»



PHOTO PC

Le juge Richard Beaulieu

Faut-il faire un recensement obligatoire, privilégier une liste électorale permanente, créer une carte électorale avec photo, changer la teneur de la loi? Le juge Beaulieu préfère attendre les audiences publiques avant de donner un avis.

La Fédération des commissions scolaires du Québec, qui recommande depuis 1990 la constitution d'une liste électorale permanente, se réjouit de la nomination du juge Beaulieu mais se méfie de son mandat d'enquête sur «la manière dont les présidents d'élection ont accompli leur devoir».

Mme Diane Drouin, présidente de la Fédération, n'aime pas le mot «enquête» et préfère le terme «analyse» car elle pense que les présidents d'élection ont agi de bonne foi et n'ont fait qu'appliquer la loi.

Elle a trouvé de l'espoir dans l'engagement du ministre des Affaires municipales Guy Chevrette de constituer une liste électorale. Le mandat du juge Beaulieu est-il alors inutile? «J'espère en tout cas qu'il est clair, dit Mme Drouin, pour que l'on ne repousse pas les changements trop loin dans le temps.»

«J'ose espérer que cela va changer car ces élections sont une vraie farce.» La déclaration est forte, claire, sans détour. Elle émane d'André Mousseau, président d'élection à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM). M. Mousseau a confiance dans le nouveau gouvernement de s'occuper «enfin» du dossier.

Il croit que l'article 127 de la Loi 106, qui permet à tout électeur non inscrit de voter, grâce à deux témoins assermentés, doit être aboli ou, à tout le moins, encadré avec une preuve de résidence avec photographie de l'électeur.

«Il est anormal que la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal n'ait pas fait de recensement depuis 1987, dit-il. Pour éviter les anomalies, une liste permanente est nécessaire comme je le réclame depuis sept ans.»

Pour le juge Beaulieu, qui siègeait au Tribunal d'appel en matière de zonage agricole ses dernières années, il faut croire en la détermination du ministre à doter le Québec d'une procédure d'élections scolaires digne d'un État moderne.

«Le ministre Garon est déterminé à sortir définitivement du cercle vicieux et que l'on cesse de mettre le doigt sur le bobo mais qu'on corrige le bobo», dit-il.

Le juge Richard Beaulieu devra remettre ses recommandations au ministre au plus tard le 30 juin prochain. Il prévoit une longue consultation mais demeure déterminé: «J'ai 28 années d'expérience au niveau municipal et j'ai toujours veillé à ce que les lois soient faciles à appliquer.»

Le BCM faisait le jeu de l'arbitraire politique: Goyer

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ Le responsable de la consultation au comité exécutif de la Ville, Pierre Goyer, n'entend pas retraiter quant à la décision de l'administration municipale d'abolir le Bureau de consultation de Montréal et cela même si des citoyens y voient une atteinte aux institutions démocratiques.

«Dans son fonctionnement, le Bureau de consultation de Montréal était régi par l'arbitraire politique puisque les dossiers soumis à la consultation étaient décidés par le conseil exécutif de l'ex-administration. La preuve, c'est que ni le projet du Forum ni celui des HEC n'ont fait l'objet d'audiences publiques par le BCM», soutient Pierre Goyer.

Selon lui, le Bureau de consultation n'a obtenu que deux commandes en 1994 (celui du Marché Bonsecours et du projet «Benny Farm» dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce) et il était si désoeuvré qu'il avait entrepris d'offir ses services aux municipalités régionales de comté avec l'argent des contribuables montréalais.

Ceci dit, M. Goyer n'a pas l'intention d'abolir la consultation à Montréal mais de prévoir des mécanismes plus souples et plus efficaces. À cette fin, il annoncera lundi la formation d'un comité du conseil (cinq membres de la majorité et un conseiller de chacun des partis d'opposition) qui sera assisté par au moins un permanent du BCM aboli. «Ces gens auront l'entière liberté de définir leur propre modalité et il leur sera loisible d'inviter toute personnalité de l'extérieur. Nous leur demanderons de faire rapport dans deux mois».

Le conseiller Goyer a décrit les principaux axes qui devraient inspirer le comité consultatif sur la consulation. Les membres devront s'interroger sur les meilleures façons de fournir une information de qualité à la population, ce qui doit faire l'objet de consultations, quels mécanismes adopter au moment de la consultation et comment y adjoindre des hauts fonctionnaires du service de l'urbanisme.

En ce qui concerne les mécanismes de consultation, il estime que l'on devrait éviter des modes statutaires. Il serait très favorable à la tenue d'un registre, un peu comme cela se produit dans les autres villes lorsque des citoyens exigent la tenue d'un référendum. Selon cette avenue, si un nombre déterminé de citoyens signaient le registre, la consultation sur un projet de développement deviendrait obligatoire.

Par ailleurs, il est toujours dans l'intention de la Ville d'abolir les Conseils d'arrondissement (budget de 1,4 million) et les Commissions permanentes du Conseil. Le Conseil d'arrondissement Ville-Marie a probablement tenu mercredi ses dernières rencontres d'information sur les projets du pavillon de génie de l'Université McGill et du Faubourg Saint-Laurent avant d'être rayé de la carte par des amendements à la Charte de la Montréal.

Deux conseillers du Parti des Montréalais, Michael Applebaum et Jeremy Searle, ont décidé de leur côté d'assurer la continuité de la consultation dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce en convoquant les citoyens à une rencontre une fois par mois. La première rencontre où tous les sujets pourront être abordés devrait avoir lieu mardi prochain à l'église Wiseley United de la rue Notre-Dame-de-Grâce. Les conseillers ont décidé d'assumer les coûts de location de la salle à même leur allocation de dépense non imposable. Selon Pierre Goyer, il s'agit d'une excellente initiative qui permettra aux élus d'être connectés avec les préoccupations de la population.

Bonne collecte d'armes prohibées

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ L'opération *Je rends les armes* du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal a déjà permis de récupérer une centaine de fusils, carabines, machettes et armes de poing. La semaine d'amnistie pour les armes interdites a commencé le 4 décembre et se terminera samedi le 10 décembre.

Le lieutenant André Fortier, qui dirige la section prévention du SPCUM, a expliqué que le terme d'amistie impliquait que les possesseurs d'armes prohibées ou détenues sans permis, n'encouraient aucune poursuite judiciaire en venant les déposer dans les postes de police.

«Si les personnes qui veulent nous remettre des armes ne veulent pas se déplacer avec, elles peuvent demander à ce qu'une voiture de police aille les prendre à leur domicile, a précisé le lieutenant Fortier. Il suffit de composer le 9.1.1.»

Devant le succès de l'opération, la semaine d'amnistie pourrait être reprise annuellement. Hier, au poste de police de Côte-des-Neiges, diverses armes remises à la police étaient exposées lors d'une conférence de presse. Une douzaine de carabines et des fusils de chasse de divers calibres côtoyaient de vieilles baïonnettes — dont une pour un mousquet —, des poignards exotiques, des fusils datant de la guerre de 1914-1918, véritables pièces de musée, et enfin toute une panoplie de pistolets et revolvers, certains visiblement en parfait état.

Avec ces armes de poing à autorisation restreinte, figurait un .12 à pompe, crosse et canon tronçonnés, arme hautement prohibée, utilisée uniquement par les bandits, et une carabine de calibre 22 LR extra-plate, démontable, dont un policier indiquait qu'elle avait été inventée pour être glissée sous un siège d'avion. Ce modèle d'arme ultra légère devait assurer la survie des pilotes de brousse perdus dans le Grand Nord.

Les personnes qui se débarassent des armes proviennent de tous les milieux et ont tous les âges. L'une d'elles a remis à la police un vieux fleuret rouillé, une autre un pistolet de tir à air comprimé.

«Les risques de suicide sont cinq fois plus élevés dans un foyer où il y a des armes à feu, a rappelé l'agent Pierre Poisson, et il y a chaque année un millier d'armes volées à Montréal, dont 63 p. cent lors de vols par effraction.» La semaine d'amnistie a été lancée en ce début de décembre, d'une part pour commémorer le drame de l'École polytechnique, et d'autre part dans un but de prévention des accidents, a dit le lieutenant André Fortier. Cette période d'amnistie pourrait devenir un évènement annuel.



PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, *La Presse*

Une partie des armes de toutes sortes remises à la police récemment.

Toutes les armes remises à la police sont destinées à être détruites.

Si des pièces de collection pouvaient intéresser certains musées, il faudrait en faire la demande au Registraire du ministère de la Justice. Et si certaines ont servi à commettre des crimes, il est évident que seul le délit de possession peut être amnistié.

La police demande aux personnes qui se débarrassent de leurs armes de s'identifier mais ne peut les y obliger. Identification ou non, les armes sont acceptées et seront détruites.

Centraide pavoise: moins de donateurs ont donné plus et l'objectif est dépassé



PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

M. Richard Drouin, d'Hydro Québec, David Morton, d'Alcan, Mme Thibodeau-Deguire et M. Jean-François De Granpré dévoilent fièrement le baromètre de Centraide.

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Objectif atteint, et même dépassé. Centraide s'était fixé 24 500 000 $, les dons ont totalisé 24 933 400 $. Hier, c'était la fête, rue Sherbrooke Ouest, coin Aylmer, devant l'immeuble de Centraide. Richard Drouin, président du conseil et de la direction d'Hydro-Québec, et David Morton, président du conseil d'Alcan Aluminium Limitée, les deux coprésidents de la souscription, ont expliqué ce succès par la grande confiance dont jouit Centraide auprès de la population.

Il a bien fallu que les gens donnent plus, puisqu'ils étaient moins nombreux à donner. M. Drouin a expliqué que 53 p. cent de l'argent reçu par Centraide vient des salariés d'entreprises ou d'organismes de la grande région de Montréal. Or ces salarriés sont moins nombreux qu'avant, en raison de réductions de personnel, des fusions, etc. Même s'il y a reprise dans l'économie, a dit M. Drouin, il y a une diminution du nombre des salariés. Donc il faut obligatoirement conclure que les employés ont donné plus. Et particulièrement la retenue à la source a été à la hausse.

Richard Drouin a donné l'exemple de son entreprise: 1200 employés de moins, et une augmentation de 10 à 12 p. cent de leurs contributions. Et il a souligné la participation des syndicats et des centrales CSN et FTQ à la sensibilisation des employés.

Centraide a réussi à pénétrer dans le monde des chanceux qui travaillent en raison de ses frais d'administration très bas, d'une part, et grâce à la confiance que les donnateurs ont placée dans Centraide pour choisir les bons organismes.

En effet, les comités d'allocation qui vont choisir les bénéficiaires misent leurs fonds sur de très petits organismes capables d'aider les enfants très jeunes, les familles monoparentales, les décrocheurs et les nouveaux arrivants aux prises avec des problèmes administratifs, plus, évidemment, les problèmes de faim chroniques des itinérants, bien visibles dans les rues de Montréal.

«Donner un coup de main au destin», le slogan retenu par la campagne de Centraide, s'adresse aux gens, a souligné M. Drouin. Et il a pris l'exemple des scouts, un des 224 organismes aidés, mais scrutés chaque année par les spécialistes de Centraide. Certains sont rayés de la liste, d'autres, isssus de la liste de 300 organismes qui attendent de l'aide, font partie des élus.

Normalement, tous les organismes retenus peuvent compter sur Centraide pour établir leurs budgets. Pour la plupart de ces organismes, Centraide fournit 25 p. cent de leur budget, mais l'organisation de charité aide aussi tous ses bénéficiaires à aller chercher de l'argent ailleurs.

Au niveau organisationnel, dans la foule des travailleurs de la charité, Lucie Rémillard expliquait que si le résultat atteint cette année était de 1,3 p. cent supérieur à celui de l'an dernier, il faut toujours compter sur un déficit d'un million de dollars à aller chercher en raison des disparitions d'organismes, des fermetures d'entreprises. Si 53 p. cent des dons proviennent des employés, 33 p. cent viennent des entreprises, et 14 p. cent des individus.

L'EXPRESS DU MATIN

UN LIVRE SUR L'ORDRE DU TEMPLE SOLAIRE

■ Après avoir publié un livre sur la secte de Moïse Thériault, la maison d'édition JCL, de Chicoutimi, entend offrir l'histoire de l'Ordre du temple solaire (OTS) telle que racontée par un de ses membres survivants. L'éditeur Jean-Claude Larouche s'est rendu en Suisse la semaine dernière afin d'y rencontrer Thierry Huguenin, un membre avoué de l'OTS. Ce dernier se serait montré intéressé par la proposition de l'éditeur québécois. Cependant, rien n'a encore été signé et l'éditeur refuse de commenter davantage. Le livre «L'Alliance de la brebis», écrit par Gabrielle Lavallée, une ex-disciple de Moïse Thériault, a remporté un vif succès, il y a un peu plus d'un an.

RAZZIA POLICIÈRE

■ Une razzia policière visant à démanteler un réseau de trafiquants de cocaïne et de crack dans le nord de Montréal a conduit à l'arrestation de 12 individus. L'opération menée par des membres de la section anti-gang de la CUM s'est déroulée au cours de la soirée de mercredi, lors de quatre perquisitions dans des commerces et des résidences privées. Tous les suspects, des Dominicains et des Salvadoriens âgés de 25 à 50 ans, ont comparu hier en couyr du Québec, à Montréal, sous une kyrielle d'accusations de possession et de trafic de stupéfiants.

TABAC ET ALCOOL

■ Dans le cadre du projet Cardio destiné à démanteler une organisation oeuvrant dans la contrebande de cigarettes, de tabac et d'alcool, non seulement au Québec mais à travers le Canada, la GRC vient d'effectuer 73 perquisitions, dont 45 dans la région montréalaise et quinze à Joliette, en collaboration avec la SQ et la police de la CUM. En tout, 37 personnes ont été arrêtées et des mandats ont été émis pour l'arrestation de 11 autres suspects. Ces nombreuses perquisitions ont permis de saisir dix armes à feu, une bombe artisanale, 1079 cartouches de cigarettes, 120 boîtes de tabac, 920 litres d'alcool et de petites quantités de drogues, pour lesquelles des accusations seront portées ultérieurement. Par ailleurs, quatre véhicules et une remorque ont également été saisis, de même qu'une quantité importante de documentation relative à la contrebande d'alcool et de tabac. Enfin, à la suite d'une ordonnance de blocage, environ 750 000 $ en biens, étant considérés comme des produits de la criminalité, ont été saisis. L'alcool et les cigarettes, interceptés entre février et septembre dernier, ont une valeur de 6,5 millions.

LA PRESSE POURSUIVIE

■ Un homme d'affaires de Saint-Léonard, Nicodemo Albanese, poursuit *La Presse* et les journalistes André Cédilot et André Noël pour 250 000 $ à cause d'un article publié le 14 octobre dernier qu'il juge «calomnieux, injurieux, et complètement faux». L'homme d'affaires, copropriétaire d'une boulangerie située boulevard Robert, à Saint-Léonard, considère que l'article attaque sa crédibilité et sa réputation et est néfaste pour lui et son commerce. Mardi, le frère de Nicodemo Albanase, Franco Albanase — qui donne la même adresse de résidence que son frère et qui est défendu par le même procureur, Me Robert Loulou — a lui aussi intenté une poursuite en dommages-intérêts de 250 000 $, cette fois contre le journaliste Yves Chartrand et le photographe Luc Laforce, du Journal de Montréal, qui avaient participé en février dernier à une perquisition de la GRC à son café (fermé depuis), alors situé juste à côté de la boulangerie.

UN PIÉTON HEURTÉ À MORT

■ Un homme de 74 ans a été tué par une voiture vers 17 heures, hier, à Montréal, alors qu'il traversait une rue entre deux intersections. L'accident est survenu sur le chemin Côte Sainte-Luc, près de la rue Harvard. Le décès a été constaté à l'hôpital général juif où la victime avait été transportée.

FUSILLADE À ROSEMONT

■ Quatre jeunes d'un gang de rue ont survécu à une fusillade, hier soir, dans un logement du 6515, 29e Avenue, à Montréal. Les quatre jeunes, d'une vingtaine d'années, ont été la cible de trois personnes qui ont pénétré dans le logement et ont fait feu en leur direction. Trois jeunes ont été légèrement blessés et le quatrième s'en est tiré indemne. L'un des blessés souffre d'une éraflure au ventre, le second a été atteint à un bras et le troisième à une jambe. Les agresseurs ont pris la fuite et la police enquête.

La femme: un homme incomplet?

Associated Press

NEW YORK

■ Des généticiens ont identifié un nouveau facteur dans le processus encore mystérieux qui détermine le sexe mâle chez l'embryon: un gène qui contribue aussi à la formation des os.

Mais la manière dont ce gène, SOX9, agit dans ces deux processus différents reste à découvrir, indique Peter Goodfellow, professeur de génétique à l'Université de Cambridge en Grande-Bretagne. Goodfellow et des collègues exposent leur découverte dans le dernier numéro de *Nature*.

Selon ces chercheurs, des mutations invalidantes provoquées sur ce gène empêchent les os de se former convenablement, et peuvent perturber la formation de l'anatomie mâle. Cette perturbation débouche sur la formation d'une anatomie femelle. Cette découverte apporte un nouvel outil dans l'étude de la formation osseuse et du développement sexuel humain.

La Croix-Rouge de Montréal reçoit une bonne note

MARTHA GAGNON

■ Tout en reconnaissant qu'il y a encore plusieurs lacunes, le docteur Francine Décary était fier d'affirmer hier que le Centre de la Croix-Rouge de Montréal avait obtenu une bonne note lors de la visite des inspecteurs internationaux.

L'équipe d'experts a, en effet, conclu que le Centre de Montréal répondait aux normes de sécurité, bien qu'il y ait plusieurs choses à améliorer. La directrice générale et médicale compte sur ce rapport pour regagner la confiance du public.

Les inspecteurs ont cependant identifié plusieurs manquements en ce qui concerne les méthodes de fabrication des produits sanguins, le travail dans les laboratoires, les mesures d'hygiène, la procédure de rappel des produits et l'étiquetage. «Le processus de contrôle final a été jugé sûr mais un certain nombre d'observations ont démontré que cette sécurité pouvait encore être améliorée», peut-on lire dans le document.

En octobre, dans le cadre de la commission d'enquête Krever sur le sang, deux inspecteurs, l'un d'Australie et l'autre de la Nouvelle-Écosse, sont venus visiter le Centre de la Croix-Rouge à Montréal pour y faire une inspection approfondie durant une semaine. Pourquoi avoir choisi le Centre de Montréal? La directrice dit l'ignorer. Deux autres centres, celui de Winnipeg et de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick ont également été visités. Le rapport des inspecteurs a été déposé devant la commission Krever, qui siège actuellement à Toronto. Le docteur Décary s'est empressée d'en expliquer le contenu pour tenter de rassurer la population. «Les inspecteurs n'ont rien trouvé qui puisse mettre en danger la sécurité du public. Des lacunes mais aucune erreur monumentale. Et pourtant, ils ont tout inspecté; ils sont même allés dans l'entrepôt.»



Le Dr Francine Décary, directrice générale et médicale, compte sur le des experts pour regagner la confiance du public.

Selon la directrice, les lacunes observées n'ont pas de conséquences graves pour le public. Afin de mieux se faire comprendre, elle donne l'exemple suivant: «C'est un peu comme si, après avoir demandé au garagiste d'inspecter votre voiture, il vous disait que tout est parfait à l'exception du coffre à gants qui ferme mal, de l'allume-cigare qui est défectueux et du tapis qui a besoin d'être nettoyé. La voiture n'est pas dangereuse mais on peut l'améliorer.»

Les inspecteurs ont identifié des problèmes dans le processus utilisé pour la préparation des hématies (globules rouges) qui doivent être congelées, décongelées et lavées pour être utilisées dans les cas d'anémies. Les experts ont noté que «ces préparations se faisaient dans un coin de laboratoire à aire ouverte, trop exigu, qui ne convenait pas à cette activité. Il n'y avait pas de plan de travail aménagé et un panneau du plafond était brisé au-dessus de l'aire de traitement».

Le docteur Décary reconnaît qu'il faudrait une hotte où l'air serait filtré afin d'éviter tout risque de contamination. À son avis, il s'agit du reproche le plus important. Les inspecteurs ont aussi observé que le «personnel ne se lavait pas les mains et ne portait pas de gants. Aucune surveillance de la contamination bactérienne n'était exercée sur le bain de décongélation de cette aire». Un examen des résultats d'épreuves de stérilité pour ces produits n'a cependant révélé aucune contamination bactérienne.

Dans le rapport, on note également un «manque de rigueur dans les pratiques de laboratoire». Par exemple, des échantillons de sang, contenus dans des tubes, restent ouverts sur des comptoirs pendant des périodes prolongées, ce qui présente des risques de contamination pour les employés et non le public.

La directrice admet qu'il y a peut-être eu du relâchement. «On avait sans doute pris pour acquis que ces mesures de base étaient observées.»

Les inspecteurs ont aussi déploré l'absence de procédure de retrait et de rappel des produits de fractionnement ou de tout autre problème urgent en dehors des heures d'ouverture des bureaux. Dorénavant, le gardien de sécurité doit aviser le médecin de garde lorsqu'il reçoit un message important.

Un nouveau parasite

Interrogée au sujet d'un nouveau parasite, le chagas, qui se retrouve principalement chez les Latino-Américains, et soulève des inquiétudes, le docteur Décary a déclaré que le Bureau des produits biologiques s'intéressait à la question. Il a recommandé aux centres de transfusion d'interroger davantage les donneurs sur leur lieu d'origine. Il n'existe pas de test pour détecter ce parasite qui cause des problèmes de santé.

Pour le docteur Décary, le défi des prochaines années sera d'augmenter la sécurité tout en maintenant un nombre de donneurs satisfaisant. Ces derniers doivent répondre à de nombreuses questions pour déterminer s'ils sont porteurs de virus ou de maladies graves.

Moins de coqueluche que l'an dernier à Montréal.

CAROLE THIBAUDEAU

■ Il y a à Montréal environ 20 p. cent moins de cas de coqueluche que l'année dernière, mais cette maladie infectieuse continue, pour la deuxième année, à se montrer un peu plus répandue que ce à quoi on pourrait s'attendre.

On est encore loin de parler d'une épidémie, et Montréal est beaucoup moins touchée que Québec.

«Dans l'ensemble de la province, on constate plutôt une augmentation de 20 p. cent», affirme le docteur Richard Massé, responsable du programme «maladies infectieuses» de la Régie régionale de Montréal.

En date du 19 novembre, 1994, la région avait 545 cas déclarés, ce qui est moins que le 839 cas de 1993 mais plus que les 300 ou 400 cas d'une année ordinaire.

«Le vaccin ne protège pas tout le monde également, alors il se construit petit à petit une population non protégée au sein de laquelle la contagion peut faire rage, explique le médecin. Une fois ces personnes infectées puis guéries, elles sont immunisées. Il se passe environ cinq ans avant qu'une nouvelle population vulnérable soit victime d'une nouvelle flambée de cas.»

Cette flambée habituelle de cas de coqueluche s'est manifestée il y a trois ans, et on ne s'attendait pas à ce qu'il y ait encore autant de coquelucheux ces deux dernières années.

«Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les médecins déclarent plus qu'auparavant cette maladie, à la suite d'une campagne de publicité que nous avons faite», explique Richard Massé.

Le docteur Massé affirme qu'il n'y a pas matière à s'inquiéter outre mesure. La coqueluche ne semble pas plus agressive que d'habitude. «Il n'y a pas eu augmentation des hospitalisations pour coqueluche», conclut-il.

Un million d'échantillons de vieux sang attendent les tests

Presse Canadienne

TORONTO

■ Le plus important centre de sang du Canada possède près d'un million d'échantillons de vieux sang emmagasinés dans des congélateurs qui devraient faire l'objet de tests pour s'assurer qu'ils ne renferment pas de virus potentiellement mortels, a-t-on appris hier au cours d'une enquête.

Le centre de la Croix-Rouge de Toronto envisage de tester les échantillons pour s'assurer qu'ils ne contiennent pas le virus de l'hépatite C susceptible de causer le cancer du foie, a indiqué l'avocat Earl Cherniak aux enquêteurs chargés de faire toute la lumière sur le scandale du sang contaminé au Canada.

L'existence des échantillons a été révélée par Roslyn Herst, la directrice du centre de Toronto.

Mme Herst a expliqué que les échantillons proviennent des tuyaux en caoutchouc utilisés entre décembre 1984 et mars 1994 au cours de collectes de sang pour relier l'aiguille insérée dans le bras d'un donneur de sang au sachet.

Les échantillons ont déjà subi le test du VIH mais la plupart d'entre eux n'ont pas subi celui de l'hépatite C, ont rappelé les responsables.

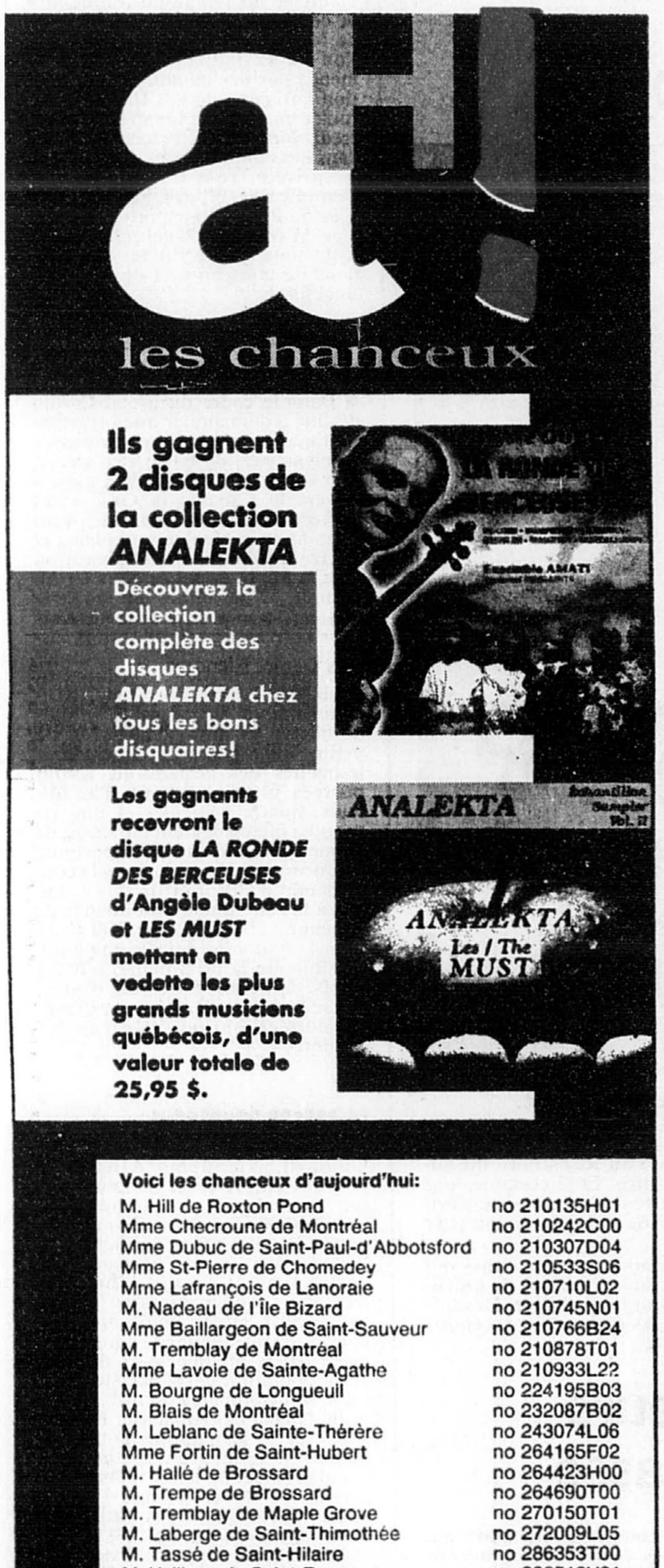










PHOTO STÉPHANE BRUNET, *collaboration spéciale*

Les recherches effectuées dans le lac des Deux-Montagnes et dans certaines petites îles du lac par plusieurs corps de police et par la Garde côtière canadienne n'ont pas permis de trouver trace du jeune homme.

On craint que le jeune Vaudreuillois n'ait vraiment décidé de se suicider

GEORGES LAMON

■ Les recherches se poursuivent toujours pour retrouver un jeune homme dans la vingtaine, domicilié à Terrace-Vaudreuil, porté disparu depuis mercredi de son domicile.

Selon un porte-parole des relations publiques de la Sûreté du Québec à Montréal, c'est à la demande de la famille que l'identité du jeune homme n'a pas été divulguée.

On craint que le jeune homme, qui avait manifesté son désir de se suicider à des proches, n'ait effectivement mis son funeste projet à exécution.

Pour le moment, les recherches effectuées dans le lac des Deux-Montagnes et dans certaines petites îles du lac par les corps de police (Sûreté du Québec, police de l'Île-Perrot et de Terrace-Vaudreuil) et par la Garde côtière canadienne, n'ont pas permis de trouver trace du jeune homme. La SQ a dépêché sur les lieux un groupe de l'unité d'urgence et un hélicoptère muni d'un appareil de détection FLIR.

Tout augure mal, puisqu'on a retrouvé le kayak dans lequel il serait parti, mais pas sa veste de flottaison. Le kayak a été aperçu mercredi, placé sur la berge de l'île Wight — mais non abandonné près de la berge — sur le lac des Deux-Montagnes.

Ni les recherches terrestres ni marines, ces dernières entreprises par une équipe de trois plongeurs — qui ont dû affronter de forts courants —, n'ont donné encore de résultats. Les plongeurs ont d'ailleurs interrompu leur travail à la tombée du jour ; ils le reprendront tôt ce matin.

Rappelons que c'est vers 13 heures mercredi que le jeune homme aurait été vu pour la dernière fois. Il avait quitté son domicile avec son kayak et une veste de flottaison.

Les jeunes Français nient tout contact sexuel avec la plaignante

YVES BOISVERT

CHICOUTIMI

■ La version des cinq jeunes touristes français est on ne peut plus simple : il ne s'est absolument rien passé entre eux et la Chicoutimienne qui les accuse de l'avoir violée, dans la nuit du 17 août 1994.

Ils l'ont reconduite chez elle vers 2 h 40, après avoir passé la soirée dans un bar de Chicoutimi, où ils l'avaient rencontrée.

Fin de l'histoire.

Voilà du moins la version des deux premiers témoins que la défense a fait entendre, hier après-midi, lors de la quatrième journée du procès des frères Olivier (26 ans) et Gaétan Calvosa (19 ans), au palais de justice de Chicoutimi.

L'avocat de la Couronne, Me Paul Roy, a déclaré sa preuve close vers 14 h 40, après avoir fait venir à la barre ou déposé la déclaration de 17 personnes, devant le juge Louis-Charles Fournier, de la Cour du Québec.

Le contre-interrogatoire de la plaignante s'est terminé en fin d'avant-midi, sans que la défense ne réussisse à mettre en lumière une contradiction majeure dans son témoignage. Elle a gardé son aplomb jusqu'à la fin.

Le juge Fournier a visiblement été touché par le récit de la vie de cette frêle adolescente (on a exploré longuement sa vie affective et ses tentatives de suicide répétées). Il lui a dit, avant qu'elle ne sorte : « Merci beaucoup, bonne chance ! »

La mère de la plaignante, une femme de 40 ans, a confirmé l'essentiel du témoignage de sa fille. Pour elle, cependant, les tentatives de suicide de sa fille ne sont pas causées par des problèmes affectifs ou familiaux, liés au divorce et au remariage de ses parents, mais seulement le fruit de « sa maladie » (la maniaco-dépression), telle qu'on l'a diagnostiquée le 6 août (11 jours avant l'événement). Depuis, sa fille prend du lithium et tout va bien, d'après elle.

Dès 15 h, la défense a commencé à faire entendre ses témoins. Le premier fut Didier (nom fictif), un lycéen de 15 ans, qui vit dans le Beaujolais. D'abord accusé, il a été libéré de toute accusation le 7 octobre. Selon la plaignante, il est un des deux qui ne l'ont pas agressée.

Le garçon a expliqué qu'il est arrivé à l'aéroport de Mirabel le 3 août, pour faire un tour du Québec avec son frère Maurice (nom fictif), 17 ans, les deux frères Calvosa, ainsi que Loïc Dupuis, 19 ans (lui aussi libéré, le 21 septembre, à l'issue de son enquête préliminaire).

Le voyage avait été organisé par le père Gaston Gonnard, un prêtre catholique de la banlieue de Lyon, qui les accompagnait.

Les cinq jeunes hommes et le prêtre se sont d'abord rendus à Sainte-Agathe, puis dans le parc de la Vérendrye, pour faire du canot. Ils sont passés par l'Abitibi, puis par Chibougameau, pour finalement rejoindre le Lac-Saint-Jean et, le 16 août, vers 15 h, Chicoutimi.

Ils ont monté leur tente au camping Margot, à Saint-Honoré (tout près de Chicoutimi). Vers 21 h, les cinq jeunes ont laissé le père Gonnard à ses lectures pour aller en ville. C'était leur première sortie depuis leur arrivée (sauf un souper dans un restaurant). Après une visite dans un magasin de journaux (ils cherchaient des résultats de football français), ils sont arrivés au bar le Pile ou Face vers 21 h 30.

Didier a bu deux consommations et discuté avec des filles, mais pas la plaignante. Il a passé une bonne partie de la soirée avec Frédéric, un Montréalais d'origine sénégalaise. Il n'a pas remarqué ce que faisaient Olivier Calvosa et la plaignante, pendant la soirée.

Vers 2 h 15, dit-il, ils sont tous repartis. Ils ont embarqué Frédéric et la plaignante, pour les reconduire. Ils ont laissé Frédéric chez lui cinq minutes plus tard, et cinq autres minutes après, ils laissaient la plaignante chez elle. Elle a fait la bise à Olivier, puis est partie en courant vers chez elle, a-t-il dit. Il croit qu'elle vit dans une « petite villa », mais n'a pas vu sa maison (un duplex, en fait).

Pendant le trajet il n'y a eu « aucun incident », a-t-il dit. Me Serge Goulet lui a aussi fait dire qu'il n'a pas de casier judiciaire en France, ni nulle part ailleurs.

En voyant arriver ses protégés au camping vers 3 h, le père Gonnard, qui s'était inquiété, était de méchante humeur. « Il a un peu crié », et l'affaire en est restée là.

Le lendemain matin, ils sont venus tous les six faire des courses rue Racine, tout près du Pile ou Face.

Ils ont ensuite poursuivi leur itinéraire, vers l'Anse Saint-Jean, puis Tadoussac. Ils sont allés voir les baleines et ensuite ont commencé à remonter la côte de Charlevoix jusqu'à La Malbaie. Ils y ont été arrêtés, au camping des Chutes Fraser, le 22 août.

« Il y avait deux voitures de flics, pardon ! de police, qui nous ont arrêtés. On n'a pas compris. Ils nous ont lu nos droits et nous ont dit que c'était pour agression sexuelle. »

Ils ont été escortés en voiture de police jusqu'à Chicoutimi. C'est chemin faisant qu'on leur a expliqué de quoi il retournait. Du moment de leur arrestation jusqu'à la prise de leur déclaration (qu'ils ont fait volontairement), ils ont été sous surveillance policière, et n'ont donc pu se concerter à partir de ce moment.

Maurice, un grand garçon, est le troisième accusé dans l'affaire (il sera jugé chez les mineurs). Il a dit sensiblement la même chose que son frère. Il a remarqué pendant la soirée au Pile ou Face qu'Olivier s'était absenté avec la plaignante, mais sans plus. Il n'a eu aucun contact physique avec elle et aucun incident n'est survenu pendant le trajet, a-t-il dit.

Les deux jeunes hommes étaient un peu nerveux (ce qui s'explique fort bien). Ils ne se sont pas contredits.



Riendeau reconnu coupable

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Daniel Riendeau, 37 ans, a été reconnu coupable, vers 10 h 30 hier, du meurtre prémédité de son fils de sept ans, Alexandre, et, comme la loi l'y oblige, le juge Keven Downs, de la Cour supérieure, l'a envoyé au bagne pour 25 ans.

Ce crime qui en a fait frémir plus d'un a été commis le 28 décembre dernier au 87, 8e Avenue, à Deux-Montagnes. Cette maison était occupée par l'ex-femme de Riendeau, France Pépin, et leur enfant. Riendeau avait la garde de son fils pour la période des Fêtes.

Le ministère public, représenté par Me Ghylaine Aspirot, avait déposé contre Riendeau 10 autres chefs d'accusation allant d'agression sexuelle à séquestration et menaces de mort à l'endroit de son ex-femme et de la jeune nièce de celle-ci. Il a aussi été déclaré coupable de ces accusations et condamné à cinq ans.

Le climat était lourd dans la salle RC-40 du palais de justice de Saint-Jérôme quand le président du jury — le juré numéro six — s'est levé pour faire connaître le verdict des sept femmes et cinq hommes. Du box des accusés, Riendeau n'a pas répondu au juge Downs qui lui a demandé s'il avait un commentaire à formuler avant le prononcé de la sentence.

Les jurés avaient entrepris leurs délibérations à 10 h 40 mercredi et avaient ajourné pour la nuit à 19 h.

Des faits très rares se sont produits durant les délibérations de mercredi alors qu'en deux occasions les gardiens de ces hommes et femmes ont été informés que six ou sept jurés voulaient aller prendre une marche à l'extérieur. Chaque fois, la sortie n'a duré que quelques minutes.

Dans sa sentence, le président du tribunal n'a fait aucun commentaire. Immédiatement après, il a quitté la cour.

Avant le début de ce procès, l'avocat de Riendeau, Me Normand Boudreault, avait offert à la poursuite d'enregistrer un plaidoyer de culpabilité pour meurtre non prémédité.

Mais Me Aspirot avait refusé, persuadée que Riendeau avait commis un meurtre au premier degré.

Me Boudreault a orienté toute sa plaidoirie sur le fait que Riendeau aimait son fils et qu'il n'avait pas prévu l'assassiner. Me Aspirot, de son côté, a toujours plaidé la thèse d'un assassinat planifié.

Avant de quitter le palais, Me Boudreault s'est dit très déçu de la tournure des événements. Dans l'autre camp, c'était la joie.

Dans 15 ans, Riendeau pourrait demander à un juge de la Cour supérieure d'écouter une requête en révision de sentence. À ce moment, c'est le détenu qui doit alors monter sa preuve afin de démontrer aux jurés qu'il peut être réhabilité et qu'il peut reprendre sa liberté sans risque pour la société.

Nouveau président à la SPCA

■ Le frère Dominic, de l'Ordre des serviteurs du Bon Pasteur et des pauvres, est devenu, mercredi, le nouveau président de la SPCA pour une durée indéterminée. Il succède à Amanda Glew, qui avait assuré l'intérim après la démission de Fleurette Jolicoeur à la mi-novembre. Mme Jolicoeur était partie pour protester contre la destitution d'Alex Wolf, l'ex-directeur de la SPCA. Le frère Dominic a passé de nombreuses années à la SPCA, participant notamment aux campagnes de souscription. «Mes amis à quatre pattes avaient besoin de moi, a-t-il déclaré, hier. Le ménage est fait, nous pouvons nous retrousser les manches et travailler.»

Une victime de la bactérie «dévoreuse de chair» dénonce les services aux handicapés

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Danielle Côté, de Lac-Simon, a dû subir en mai dernier l'amputation d'une jambe pour combattre la même bactérie virulente qui s'est attaquée à Lucien Bouchard.

En conférence de presse, hier, cette jeune femme de 32 ans s'est sérieusement interrogée sur les services offerts aux personnes qui doivent subitement faire face à un handicap physique.

«Si je n'avais pas eu d'amis et de parents, je n'aurais pas pu adapter mon domicile à ma nouvelle condition. Ce n'est pas normal que ce soit eux qui doivent répondre à ces besoins», a-t-elle affirmé.

Elle ne comprend pas pourquoi ses proches ont dû se substituer au gouvernement et l'appuyer financièrement dans son combat contre le streptocoque ravageur.

Et elle n'a pas caché son émotion lorsque ses collègues de travail lui ont présenté un chèque de 12 300$. Ce montant a été recueilli au cours des derniers mois par le personnel de l'école de Ripon.

«Des gens de partout au Québec ont contribué, mais surtout de l'Outaouais et de la Petite-Nation», a expliqué la coordonnatrice de la levée de fonds, Louise Davis.

Cette somme s'additionne aux 2000 $ recueillis par la famille de Mme Côté, en Abitibi, et par les collègues de travail de son époux, Ghislain Hotte. Les fonds serviront à payer les différents travaux visant à rendre la résidence de Mme Côté plus sécuritaire.

Mais ces 14 000$ ne sont pas du luxe pour la petite famille. Car elle devra payer des coûts de 9000$, seulement pour amener le chemin jusqu'à la maison, et de 7000$ pour installer une chaise élévatrice. Et c'est sans compter le reste des aménagements intérieurs qui doivent être faits pour améliorer la qualité de vie de Mme Côté dans cette maison à deux paliers.

L'assurance-chômage ne veut pas lui verser d'allocation, car au cours de l'année précédant l'apparition de la maladie, Mme Côté n'aurait pas travaillé assez longtemps. «Mais j'étais en congé de maternité... Je devrais rencontrer prochainement un arbitre-juge pour lui présenter mon argumentation sur le sujet», a-t-elle affirmé.

Son assurance personnelle n'a pas voulu la dédommager parce qu'elle n'a pas été victime d'un «accident», la société d'habitation l'a informée qu'il faudrait au moins deux ans pour qu'on puisse l'aider dans ses travaux d'aménagement et la Régie des rentes considère que son invalidité n'est pas permanente, puisqu'elle pourra recommencer à travailler sous peu.

«Mais, en attendant, nous n'aurions pas eu d'argent si nos proches n'avaient pas été si généreux. Je crois que le plus frustrant dans cette maladie a été de recevoir de telles réponses à mes interrogations. Et les démarches sont tellement lourdes. Le peu de réserve d'énergie qui me restait a été canalisé sur ces démarches frustrantes«, a-t-elle indiqué.

Lucien Bouchard aura peut-être la vie plus facile lorsque viendra le temps d'adapter sa vie à son nouvel handicap, espère Mme Côté. «J'ai l'impression que les délais ne seront pas les mêmes et c'est tant mieux pour lui. Mais moi, j'attends encore», a-t-elle soutenu.

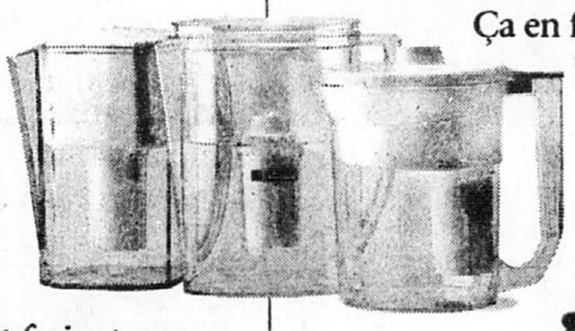


PHOTO PC

Danielle Côté, qui a été amputée après avoir été atteinte par la bactérie «dévoreuse de chair», peut surmonter son handicap grâce à l'appui de sa famille et de ses amis.

La meilleure façon de ne pas se tromper pendant les fêtes, c'est d'offrir du liquide.

Brita. Un cadeau de bon goût et aussi une bonne façon d'offrir des vœux de santé à ceux qui vous sont chers. Maintenant offert en 5 couleurs à la mode, (bleu Brita, rouge canneberge, vert forêt, tout transparent et blanc classique) vous apprécierez le tout nouveau format pratique du filtre Brita que l'on peut placer dans la porte du réfrigérateur. Brita est facile à utiliser et surtout il fait son travail, vraiment. Vous n'avez qu'à verser de l'eau du robinet pour obtenir une eau au goût frais et sans odeurs. Avec son filtre spécial très puissant, Brita retire plus de 90% du plomb, du cuivre et autant de chlore qui pourrait se trouver dans l'eau du robinet, ainsi que le goût et les odeurs désagréables. Il adoucit l'eau sans y ajouter de sel. Mettez le filtre à eau Brita sur votre liste de cadeaux. Ça en fera un que personne ne voudra échanger.



Une eau plus saine, un goût frais et sans odeurs, un design européen de toute beauté, voilà comment Brita extrait la vérité de l'eau™, toute la vérité.

BRITA®

La vérité de l'eau™, toute la vérité.



®Marque de commerce déposée. BRITA (Canada) Inc., usager inscrit.

Les enfants de Bouchard ne sont pas contagieux

Presse Canadienne

■ Les enfants fréquentant la même garderie que les deux fils de Lucien Bouchard ne risquent pas de contracter l'infection qui a frappé le leader du Bloc québécois la semaine dernière, soutiennent les responsables des services de santé et des garderies.

«Il n'y a pas d'épidémie à l'école», a déclaré Jean-François Tremblay, directeur adjoint de l'École Buissonnière, que fréquentent 230 enfants.

«La semaine dernière, nous avons fait parvenir un avis aux parents au sujet de la bactérie (le streptocoque A) pour rassurer ceux qu'inquiète le risque de contagion», a indiqué M. Tremblay au cours d'une interview.

Les mêmes bactéries qui ont produit la myosite nécrosante de M. Bouchard, à la suite de laquelle on a dû procéder à l'amputation de sa jambe gauche, ont aussi infecté son épouse et ses deux garçonnets, mais sous une forme bénigne.

«Nous avons consulté des experts au sujet d'un risque possible (de contagion) et ils nous ont dit qu'il n'en existait pas le moindre», a dit M. Tremblay. Il a ajouté que l'avis envoyé aux parents leur conseillait «de consulter un médecin si jamais l'enfant se plaignait de douleurs à la gorge».

Le docteur Richard Massé, l'expert en maladies infectieuses à qui a eu recours l'École Buissonnière, a expliqué qu'«il a eu des cas d'infection de la gorge à l'école, comme cela se produit tous les ans, particulièrement en automne et en hiver».

«Mais il existe plusieurs types de streptocoque A. Celui dont a été atteint M. Bouchard était de type très envahissant. Son cas est très rare.»

Le leader du Bloc québécois demeurait dans un état sérieux mais stable hier, toujours à l'unité des soins intensifs de l'hôpital Saint-Luc, une semaine après qu'on eut procédé à l'amputation de sa jambe gauche à la mi-cuisse pour enrayer l'infection qui autrement l'aurait emporté.

Bactérie sous contrôle à Saint-Luc

■ Depuis le 25 novembre, l'hôpital Saint-Luc a isolé chez cinq patients le *Staphylococcus aureus* résistant à la méthicilline (SARM). Dans quatre de ces cas, il s'agissait de patients colonisés (porteurs de la bactérie mais non infectés), et dans un cas, d'un client infecté.

Le Staphylococcus résistant à la méthicilline est une bactérie rencontrée occasionnellement à l'unité des soins intensifs des hôpitaux, car l'émergence de celle-ci est favorisée par l'usage des antibiotiques nécessaires aux patients qui y sont traités. Actuellement, la situation est sous contrôle et, depuis 48 heures, le personnel médical n'a rencontré cette bactérie chez aucun autre patient.

La présence de cette bactérie a été détectée parce que l'hôpital Saint-Luc met en application un système de détection des infections nosocomiales. D'ailleurs, tous les hôpitaux ont un comité de prévention des infections qui effectue le travail de surveillance nécessaire pour prévenir et contrôler les infections. La recherche de cette bactérie fait normalement partie de ce travail.

À ce moment-ci, deux patients colonisés (porteurs) et le patient infecté demeurent hospitalisés. Les deux autres patients colonisés ont reçu leur congé, le traitement de la maladie qui a nécessité leur hospitalisation étant terminé. Lorsqu'un porteur retourne dans son milieu de vie normal, la bactérie n'est pas un risque pour sa santé, pas plus qu'elle n'est un risque pour la population.

Policier coupable de fraude

LUCIE CÔTÉ

■ Le policier Justin François Péan, à l'emploi du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) depuis sept ans, a été reconnu coupable hier de vol et d'utilisation frauduleuse d'une carte de crédit.

Le policier de 34 ans, engagé en vertu du programme d'accès à l'embauche pour les minorités visibles de la CUM, mais suspendu sans solde depuis sa comparution, au mois d'avril, est passible au maximum de six mois d'emprisonnement et de 2000 $ d'amende ou de l'une de ces deux peines.

Le 18 mars 1994, avec la carte de crédit de son ami, Henri Lahaie — qui n'avait pas été signée — Justin François Péan se procure d'abord une chemise et une cravate, puis des chaussures. Les deux fois, il gribouille une signature illisible sur la facture, sans mentionner que la carte ne lui appartient pas. Enfin, au magasin Eaton, à Anjou, il tente de faire l'acquisition d'une chaîne stéréo de 1200 $.

Cette fois, le vendeur lui demande de signer la carte et de présenter des pièces d'identité. Le policier répond qu'il n'en a pas, puisqu'elles sont dans sa voiture. De plus, le gérant de crédit remarque que le code régional écrit par l'accusé ne peut correspondre à l'adresse donnée.

Péan est alors arrêté pour fraude et conduit au bureau de sécurité du magasin. Il produit son permis de conduire et indique être policier. Lorsqu'on lui demande où se trouve la carte de crédit qu'il vient d'utiliser, il prétend que le vendeur l'a gardée. En réalité, il l'a cachée dans sa botte.

Selon la victime, l'accusé lui aurait volé sa carte pendant un *party*, six jours avant les achats, alors qu'il aurait laissé son portefeuille sur une table.

Henri Lahaie assure n'avoir jamais remis sa carte de crédit à Péan. Il ne l'a pas non plus autorisé à s'en servir.

Le policier a prétendu le contraire. Mais dans son jugement, le juge Gérard Girouard, de la Cour du Québec, fait remarquer que le comportement de Péan, le jour des achats et de son arrestation, n'est pas compatible avec ses explications.

En fait, Justin François Péan admet qu'Henri Lahaie ne lui avait pas permis de s'acheter des vêtements avec sa carte de crédit. Il raconte cependant que son ami lui aurait prêté la carte pour qu'il achète un cadeau, le système de son, pour son ex-conjointe.

« L'accusé dit s'être servi de la carte, sans être autorisé par monsieur Lahaie, mais avec la certitude que ce dernier n'aurait pas d'objection et que, de toute façon, il le rembourserait ou, tout au moins, offrirait de lui rembourser les sommes concernées », rappelle le juge Girouard, qui n'a pas trouvé l'accusé crédible.

Henri Lahaie a été outré d'apprendre que son « ami » avait ainsi utilisé sa carte de crédit à son insu. Il a néanmoins essayé de retirer sa plainte contre l'accusé.

À ce sujet, d'ailleurs, le juge Girouard a contredit le procureur de la Couronne, Me Serge Authier, qui affirmait que si le Tribunal en venait à la conclusion que la carte avait réellement été remise à l'accusé par la victime, tous les chefs d'accusation devaient tomber.

Le magistrat est plutôt d'avis que « le fait que l'accusé s'en soit servi, sans autorisation, à ses fins personnelles, pour s'acheter une chemise, une cravate et une paire de souliers, constituait en soi un détournement qui équivaut à un vol ».

L'avocat de Péan, Me Philip Schneider a obtenu un délai hier — jusqu'au 11 janvier — pour préparer sa plaidoirie sur la sentence qu'il convient de donner à son client.

« Un casier judiciaire pourrait avoir des conséquences très lourdes pour mon client. Je veux avoir le temps de lire le jugement avec lui », a expliqué l'avocat un peu plus tard.

Il est toujours possible, en effet, que Justin François Péan bénéficie d'une absolution inconditionnelle qui le sauverait d'un casier judiciaire et lui permettrait de conserver son emploi.

Les Foufounes électriques ira en cour pour ravoir ses permis

Une absence de permis d'alcool signifierait la mort de cette boîte à brève échéance

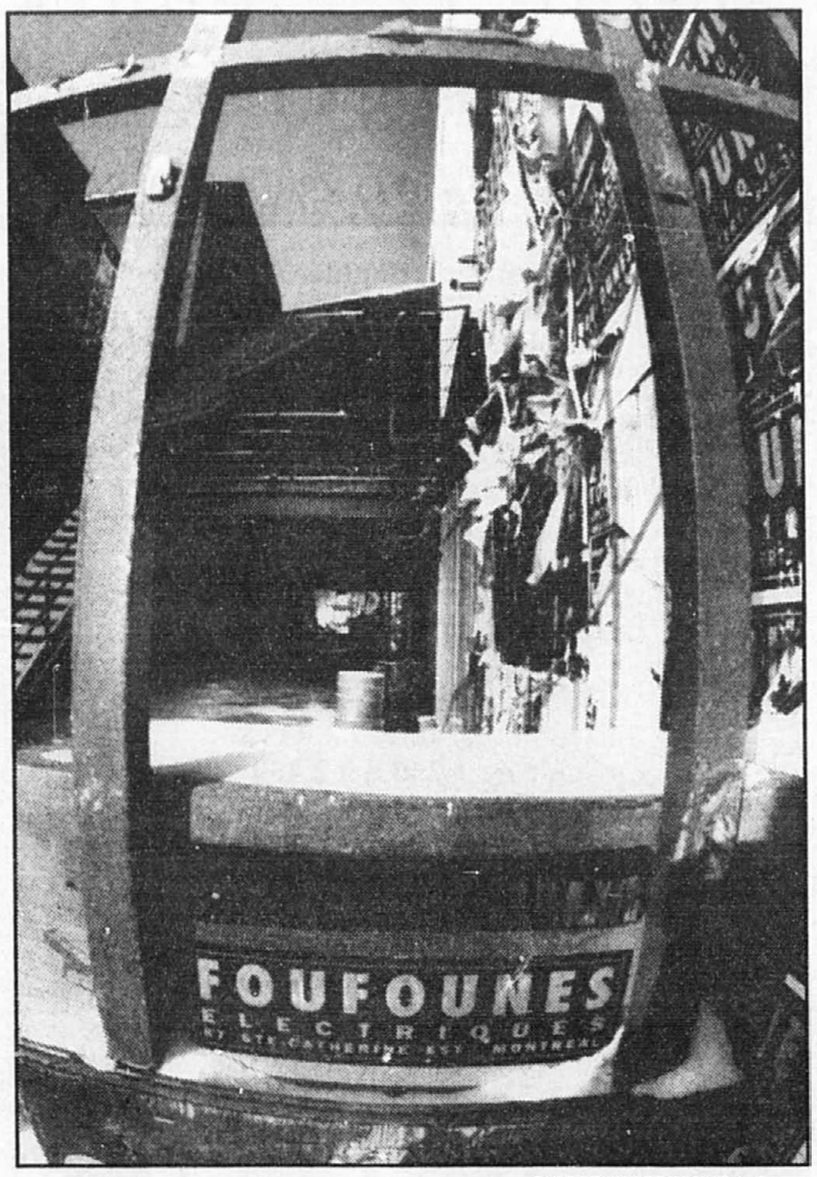


PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Les Foufounes électriques affirme ne pas pouvoir fonctionner sans permis d'alcool.

MARCEL LAROCHE

■ Consciente que la révocation permanente de ses permis de vente d'alcool signifie sa mise à mort à brève échéance, la direction des Foufounes électriques, un bar du centre-ville de Montréal offrant des spectacles de musique rock, en appellera de cette décision jugée arbitraire et demesurée.

Encore sous le choc du jugement sans appel prononcé mardi par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, la cinquantaine d'employés en chômage n'en reviennent tout simplement pas de la sévérité avec laquelle ce tribunal vient d'ordonner la suspension de tous les permis de vente d'alcool du bar les Foufounes électriques.

Réunis hier midi pour assister à une conférence de presse convoquée dans les locaux de cet établissement de la rue Sainte-Catherine, près du boulevard Saint-Laurent, serveurs et serveuses ont écouté religieusement leurs représentants faire le triste bilan de la situation qui risque de se détériorer au cours des prochains jours.

Une première

Directeur des communications des Foufounes électriques, Sylvain Houde a rappelé que la nouvelle direction du bar acquis en février 1994 par Samuel Turcotte, à la suite d'une faillite survenue en janvier 1993, en était à sa première comparution devant la Régie au cours de ses 11 ans d'existence.

Dans son jugement de 165 pages, la Régie explique que le détenteur des permis d'alcool des Foufounes électriques n'avait pas le contrôle de son établissement, et qu'il ne semblait pas déterminé à prendre des mesures appropriées pour exploiter son commerce conformément aux critères de tranquillité publique.

Ce bar qui a servi de tremplin à plusieurs groupes musicaux, dont Vilain Pingouin, a aussi été pointé du doigt par le service de police de la CUM comme un endroit propice à des bagarres et à la consommation de drogue.

Pour toutes ces raisons, la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec a décidé de révoquer tous les permis de vente d'alcool détenus par les Foufounes électriques, au grand étonnement de la direction du bar qui s'attendait plutôt à une suspension temporaire de deux ou trois mois...

Malgré cette suspension qui interdit toute vente et consommation d'alcool aux Foufounes, l'établissement garde tout de même au programme la présentation du groupe musical « Slaves on dope » prévu pour ce soir.

« Du fait que le bar ne possède plus de permis de vente d'alcool, il devient maintenant accessible à une clientèle plus jeune, les 16-18 ans qui peuvent assister aux spectacles déjà programmés », a indiqué Sylvain Houde.

Comme la décision rendue par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJ) est finale et sans procédure d'appel, Me Adélia Ferreira qui représente les intérêts des Foufounes électriques a l'intention de présenter dès la semaine prochaine une requête pour en appeler de ce jugement devant la Cour d'appel.

Par ailleurs, l'avocate du célèbre bar de la rue Sainte-Catherine s'explique difficilement que la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, ait pu rendre une décision aussi radicale puisque la Cour d'appel, entérinant un jugement de la Cour supérieure du Québec, a déjà invalidé le pouvoir quasi-judiciaire de la RACJ pour une cause similaire impiquant le bistro-bar La Petite Maison, à Saint-Jérôme.

La Régie en a appelé de ce jugement à la Cour suprême, laquelle a suspendu l'exécution du jugement de la Cour d'appel en attendant que la cause soit débattue devant le plus haut tribunal du pays.

D'autre part, dans une décision rendue le 15 novembre dernier, la Cour suprême accorde un nouveau sursis à la Régie, ce qui lui redonne tous les pouvoirs et tous les droits de juridiction sur la tranquillité publique en attendant l'audition de la cause reportée à au moins six mois.

« En attendant ce long délai, on servira du Coke... », a tout bonnement expliqué Me Adelia Ferreira qui s'attend à soumettre dès la semaine prochaine devant la Cour d'appel sa requête pour en appeler du jugement prononcé contre les Foufounes électriques.

Tous les employés du bar convient la clientèle, leurs amis et tous les sympathisants des Foufounes à venir exprimer leur désaccord au jugement de la Régie en assistant à une manifestation prévue pour 17 h aujourd'hui, en face du bureau du ministre de la Sécurité publique, Me Serge Ménard, du quartier général du SPCUM, et devant le poste 33 de la CUM.

Recevez 90 téléphones gratuits à l'achat de celui-ci.



Eh oui, si vous achetez maintenant un téléphone cellulaire portatif Liberti^MD de Bell Mobilité, vous obtenez en prime 90 appels gratuits**. Chaque mois pendant 3 mois, vous avez donc droit à 30 appels gratuits à la maison, peu importe leur durée. Le Liberti ne coûte que 19,95 $ par mois, service compris*. C'est le portatif le moins cher sur le marché. En plus, il vous appartient! Avec une offre pareille, personne ne peut s'en passer.

Bell Mobilité

Enfin libre

Informez-vous en composant le 1 800 43-Liberti ou passez chez l'agent le plus près de chez vous.

*Plan Liberti de 18 mois seulement. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. Appels locaux au tarif de 95¢/min. Frais annuels d'accès au réseau en sus après le 31 décembre 1994. L'appareil peut différer du modèle illustré. Jusqu'à épuisement des stocks. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Disponible chez les agents participants. **Appels locaux seulement.

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Boucherville
National Expert
Tél.: (514) 949-1000

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Électronique
Tél.: (514) 684-6846

Drummondville
Rochefort Radio T.V. inc.
Tél.: (819) 478-5178

Granby
Audiotec
Tél.: (514) 378-3618

Laval
Cellcom Laval
Tél.: (514) 629-7777

Longueuil
Slimtel
Tél.: (514) 463-0565

Montréal
Cellcom Montréal
Tél.: (514) 739-7777

Cellular One
Tél.: (514) 385-0770

Centre du Téléphone Mobile
Tél.: (514) 274-9366

Locatel ltée
Tél.: (514) 735-3000

Centre du Téléphone Mobile
Montréal-Est
Tél.: (514) 729-2020

Montréal – centre-ville
Peel Mobilité inc.
Tél.: (514) 288-7335

Repentigny
Communication Idéale
Tél.: (514) 585-2847

Sherbrooke
Cellulaire Flamand inc.
Tél.: (819) 823-9994

St-Hubert
Centre du Téléphone Mobile
Rive-Sud
Tél.: (514) 926-2020

Radio Communication Cellulaire
Tél.: (514) 676-9919

Trois-Rivières Ouest
Reynolds Radio inc.
Tél.: (819) 376-6849

Victoriaville
Communication Victoriaville
Tél.: (819) 758-7471

Ville St-Laurent
La Boutique Communication
Tél.: (514) 335-2355

Distribution Consommateurs
Dumoulin
JEAN COUTU
Lebeau
SEARS
SPEC
STEREO
Vidéotron

Le choix du frère du maire comme chef de service contesté à Longueuil

GEORGES LAMON

■ En dépit des récriminations de l'opposition, le conseil municipal de Longueuil confirmera, à sa séance du 14 décembre, la nomination de Gilles Gladu, frère du maire Claude Gladu, comme nouveau directeur de son Service de prévention des incendies. Il succède à Yvon Bineau, qui a pris sa retraite le 31 décembre 1993.

Gilles Gladu, qui compte 30 ans de service comme pompier à Longueuil, assumait déjà l'intérim depuis le 11 novembre 1993.

Cette nomination proposée par le comité exécutif à sa réunion de mardi a d'ailleurs été à l'origine d'un débat entre le parti au pouvoir et l'opposition qui s'opposait à cette nomination « partisane ».

Toutefois, le parti au pouvoir (Parti municipal de Longueuil) a immédiatement retiré la résolution pour la ramener dans le règlement de la réorganisation du Service des incendies qui doit également confirmer la nomination de Gilles La Madeleine au poste d'assistant-directeur.

Cela n'a pas empêché la conseillère Sylvie Robidas, un des six membres de l'opposition, de s'élever, lors de la période de questions, contre ce « favoritisme politique ».

La même situation s'était présentée il y a quelques années à Laval. Le conseil avait entériné la nomination d'Alain Vaillancourt, frère du maire Gilles Vaillancourt, à titre de directeur du service des incendies. Cette nomination n'avait pas été contestée par l'opposition. Cependant, quelques mois plus tard, le Syndicat des pompiers s'était lancé dans une série de griefs contre le directeur à la suite de coupures de postes.

Mme Robidas a soutenu qu'il importe aujourd'hui de choisir la personne la plus compétente. « J'exige qu'il y ait un concours et qu'on choisisse la personne la plus compétente, a-t-elle insisté. Qu'on nous précise la définition et la description de la fonction à remplir pour ce poste de cadre, les diplômes et les cours de gestion requis. »

Au PML, on interprète cette obstruction comme une « vengeance politique » de la part de l'opposition, qui, avant les élections, faisait la pluie et le beau temps au conseil. D'ailleurs, le conseiller Serge Sévigny (PML) s'est étonné de ce que l'opposition revienne sur cette question, alors qu'au moment de la nomination de Gilles Gladu à titre de directeur intérimaire, elle ne s'y était pas opposée. Du reste, en début d'année, cette résolution avait dû être retirée à trois occasions à la demande de Michel Timperio ; Gilles Gladu était alors le frère d'un membre du comité exécutif...

Mais c'est surtout lorsque le conseiller Pierre Beaudry a commenté la résolution d'amendement d'un règlement de régie interne du conseil que le débat s'est véritablement animé. Le conseiller Beaudry proposait qu'à l'avenir il ne soit plus nécessaire d'obtenir l'avis d'un seul conseiller pour retirer le point « varia » de l'ordre du jour, tel que l'avait modifié en début d'année les conseillers alors majoritaires de l'Alliance de Longueuil qui forme aujourd'hui l'opposition.

Il n'en fallait pas davantage pour que l'opposition, son porte-parole en tête, Michel Timperio, crie à l'injustice, y voyant un danger pour la démocratie. « Nous voulons empêcher une situation malsaine au conseil municipal, a-t-il lancé. C'est un recul très important pour les conseillers. C'est léser, voire bafouer leur droit de conseillers. »

Quant à Sylvie Robidas, elle estime que ce changement va « à l'encontre du conseiller lui-même et de celui de la population qu'il représente ». Le conseiller Fernand Charest a évoqué le « retour aux petites vites » qu'instaure de ce fait le parti au pouvoir. Réplique de Pierre Beaudry : « Le conseil va pouvoir prendre des décisions dans un esprit de confiance. La population est là pour juger ».

Finalement, en dépit de plusieurs amendements battus, dont celui de Cécile Langevin de prévenir le conseiller au moins 24 heures d'avance, le règlement a été adopté, au grand dam de l'opposition qui est en train de goûter à son purgatoire.

Le budget Gladu satisfait l'APL mais guère le PL

GEORGES LAMON

■ Si l'Association de propriétaires de Longueuil(APL) se dit satisfaite du premier budget Gladu déposé au conseil municipal mercredi soir, le Parti longueuillois(PL) s'inquiète de la hausse de la dette et du taux de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels.

Le Parti longueuillois n'a cependant aucun représentant élu au conseil municipal.

Le président de l'APL, Steve Flanagan, tout en reconnaissant que compte tenu du niveau de difficulté extrêmement important avec les attentes élevées des contribuables, le résultat ne peut qu'« être accueilli favorablement ».

Cependant, lui aussi s'interroge sur le pourcentage élevé de la dette par rapport à l'évaluation foncière.

Quant à Mme Gisèle Hamelin, chef du Parti longueuillois, elle rappelle que depuis 1987, Longueuil a enregistré 47,8 millions de surplus sans jamais en affecter une partie au service de la dette.

« En regard d'une baisse de l'évaluation foncière, il aurait été gênant pour l'administration de hausser les taxes des contribuables », dit-elle.

Une mairesse à la tête de l'UMRCQ

Presse Canadienne

SAINTE-FOY

■ Pour la première fois de son histoire, l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec (UMRCQ) a une femme à sa tête.

La mairesse de Baie-Saint-Paul et préfet de la MRC de Charlevoix, Mme Jacinthe B. Simard, a été élue hier à la présidence de l'organisme lors d'une assemblée du conseil d'administration.

Elle remplace M. Pierre-Maurice Vachon.

Solde 125e anniversaire chez Birger Christensen

Réductions de 20 % à 50 %!

Vestes de microfibre, doublées fourrure
Étaient de 750 $ à 895 $
En solde de 350 $ à 390 $

Manteaux de microfibre, doublés fourrure
Étaient de 1 250 $ à 3 995 $
En solde de 990 $ à 2 990 $

Manteaux de castor
Étaient de 2 500 $ à 6 500 $
En solde de 1 750 $ à 4 990 $

Manteaux de raton laveur
Étaient de 2 500 $ à 3 995 $
En solde de 1 750 $ à 2 450 $

Manteaux Perry Ellis en vison femelle
Étaient 7 000 $. En solde à 3 990 $

Manteaux Christian Dior en vison femelle
Étaient 10 000 $. En solde à 4 990 $

Réduction de 30 %!
Manteaux de vison *Black Onyx*

Réductions de 20 % à 30 %
Fourrures Fendi, Renato Balestra, Christian Dior, Gianfranco Ferre, Genny, Perry Ellis et Angelo Danzi.



BIRGER CHRISTENSEN
chez
HOLT RENFREW
Nous offrons les plus belles fourrures au pays!
1300, rue Sherbrooke Ouest (514) 842-5111



ROLEX
OYSTER PERPETUAL
LADY DATEJUST
Seulement chez votre bijoutier officiel Rolex
EVEREST
CHERBAKA
Joaillerie • Bijouterie depuis 1950
FABRICANT DE LA PRESTIGIEUSE BAGUE DE LA COUPE STANLEY 1993 ET DE LA CANNE À POMMEAU D'OR
8910, BOUL. LAJEUNESSE Tél: 388-5358
Agent Officiel
V2177726

Hadj Rahim & Sons, grand importateur de tapis de Perse faits et/ou noués à la main, comptant plus de 43 ans d'expérience, doit réduire son important stock de

TAPIS DE PERSE

Une grande sélection de tapis sera vendue sous le prix coûtant par

ENCAN PUBLIC

- Tous ces tapis ont été sélectionnés un par un par notre expert, sans aucun intermédiaire, et les économies ainsi réalisées profitent à nos clients.
- Venez profiter de cette occasion exceptionnelle d'acheter le tapis de vos rêves fait à la main à prix très abordable.
- Tous les tapis sont vendus avec certificat d'authenticité.
- Satisfaction garantie à 100% avec possibilité d'échange à vie.

Nom		Dimensions app.	Mise à prix
Tabriz	Iran	9.4 x 12.11	438 $
Bijar	"	9.8 x 13.2	960 $
Sarough Mir	"	9.0 x 12.6	395 $
Wiss	"	11.2 x 12.9	665 $
Sarough	"	7.0 x 10.1	375 $
Tabriz	"	6.8 x 9.9	220 $
Shiraz	"	6.10 x 9.11	189 $
Bakhtiar	"	6.9 x 10	220 $
Heriz	"	7.1 x 11.5	365 $
Tabriz	"	7.1 x 9.9	380 $
Tabriz Mahi laine et soie	"	6.7 x 9.6	980 $
Kashan	Iran	4.3 x 6.6	93 $
Tabriz	"	4.5 x 6.4	75 $
Shasavand	"	8.1 x 6.4	44 $
Sarouch	"	4.3 x 6.8	85 $
Qum laine et soie	"	4.5 x 6.1	194 $
Isfahan base soie	"	3.8 x 6.0	435 $
Bijar	"	3.6 x 5.1	64 $
Gabbeh	"	toutes dimensions	8 $ pi car.
Kashan	"	3.4 x 5.2	68 $
Hamadan	"	1.9 x 3.5	19 $
Hamadan	"	1.5 x 2.3	8 $

- Paiement et conditions: chèque, mandat bancaire, principales cartes de crédit
- Stationnement gratuit • Pas de prime de 10%
- Encanteur bilingue

DATE: SAMEDI 10 DÉCEMBRE ET DIMANCHE 11 DÉCEMBRE
INSPECTION: 11 h 30 ENCAN: 14 h

ENDROIT: HÔTEL EUROPA
1240, rue Drummond, Montréal H3G 1V7 866-6492
Hadj Rahim & Sons (905) 771-9480
Lic. no 251351
V2177132



Merci d'avoir donné un coup de main au destin.

CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL
et son réseau de 221 organismes vous remercient de votre générosité.

Centraide du Grand Montréal

493, RUE SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 1B6 TÉL.: (514) 288-1261

Les juges ne pourront plus bâillonner les médias à tout propos

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Une décision de la Cour suprême du Canada renforce le droit du public de savoir ce qui se passe dans les tribunaux. Les juges ne pourront aussi facilement décréter le huis clos.

Dans une décision rendue hier par une majorité de six voix contre trois, le plus haut tribunal du pays stipule que le droit des médias d'informer lecteurs, auditeurs et téléspectateurs du déroulement des procès devant jury est tout aussi important que le droit d'un accusé à un procès juste et équitable.

Cette décision renverse la tendance qui guidait la pratique du droit commun depuis des années. Elle renverse aussi la tendance à accorder des interdits de publication à la demande d'accusés craignant que la révélation d'éléments de leur cause ne prédispose les jurés potentiels contre eux.

Selon la Cour, les interdits de publication ont été accordés trop largement. La Cour suprême a institué de nouvelles règles, beaucoup plus strictes, sur les circonstances dans lesquelles les instances inférieures pourront décréter le huis clos à la demande d'accusés.

Le juge en chef Antonio Lamer, qui a rédigé la décision majoritaire, a prévenu les juges qu'ils ne devront accorder un interdit de publication demandé par l'accusé que lorsque ce sera « nécessaire pour prévenir un risque réel et substantiel pour la tenue d'un procès équitable ». Les juges devront s'assurer que « des solutions de rechange raisonnables ont été épuisées ».

Cette décision n'aura toutefois aucune influence sur les interdits de publication décrétés dans certaines causes, lorsqu'ils ont pour objectif de protéger l'identité d'enfants ou de victimes d'agression sexuelle.

La décision a été comparée à la « naissance d'une nouvelle ère », par M. Stuart Robertson, avocat de l'Association canadienne des quotidiens, qui représente 84 quotidiens de langues française et anglaise. « Cela aura un impact énorme », a-t-il commenté.

D'autres représentants des médias, comme l'avocat de Radio-Canada Dan Henry, se réjouissaient eux aussi. « Je suis réellement encouragé », a dit l'avocat de la société de la Couronne, qui est à l'origine des appels sur lesquels s'est prononcée hier la Cour suprême.

La Cour suprême a jugé que les médias devront d'abord demander la permission d'en appeler d'un interdit de publication au niveau de la Cour suprême.

Duvet de luxe
Directement de l'entrepôt
2 DERNIERS JOURS
Samedi 10 décembre, 10 - 17 h;
Dimanche 11 décembre, 11 - 17 h.
Simple 39 $ PAS DE TAXE
Double 49 $ PAS DE TAXE
Grand 59 $ PAS DE TAXE
Très grand 79 $ PAS DE TAXE
Duvet d'oie super de luxe à compter de 59 $
Discount Duvets
angle Saint-Urbain et Mont-Royal
Suivez les panneaux.
PAIEMENT COMPTANT SEULEMENT
Beaubien · Mont Royal · St.-Urbain

Discman Sony GRATUIT à l'achat de certains modèles
Pour Noël... C.R.C. et IBM vous offrent
les ordinateurs personnels et performants
Aptiva™ / IBM
des produits multimédias de qualité pour la famille
APTIVA 511 F*
486 DX2-66 MHz, 8 Mo RAM
Disque dur de 424 Mo
Affichage graphique SVGA
Carte audio Sound Blaster 16
Unité IDE CD-ROM
2 haut-parleurs
Voix / FAX / Modem 14.4 K, moniteur 14 po
Comprend une collection de logiciels multimédias.
Garantie trois ans de IBM
3 299$
(Bientôt disponible)
Détaillant
APTIVA 311 F*
486 SX-33 MHz, 4 Mo RAM
Disque dur de 270 Mo
Affichage graphique SVGA
Carte audio Sound Blaster 16
Unité CD-ROM double vitesse
2 haut-parleurs
FAX / Modem, moniteur SVGA 14 po
Comprend une collection de logiciels multimédias.
Garantie trois ans de IBM
2 299$
Canon, l'imprimante complémentaire idéale
Canon BJ-100
Bulles d'encre, tête de 64 orifices, 360 points par pouce, 450 pages cartouche (900 pages en mode rapide), 140 caractères par seconde (124 de haute qualité).
339$
1-800-263-1121
Canon BJ-4000
Bulles d'encre, tête de 128 orirces, texte 720 x 360 points par pouce, graphique 360 points par pouce, encre à séchage rapide et plusieurs autres caractéristiques impressionnantes.
769$
V2175230
C.R.C. Ordinateurs
1950 boul. St-Martin O, Laval
Téléphone : (514) 688- 9070


Chez soi pour les Fêtes
PHOTO: ROBERT J. PINES
Donnez généreusement
S.V.P. AIDEZ-NOUS !
Mission Bon Accueil
1490 rue St-Antoine ouest,
Montréal, Québec, H3C 1C3 • Tél.: (514) 935-6395
Adresse de retour : C.P. 894, Succ. A, Montréal (Qc) H3C 2V8 • Dépt. P409
Vêtements • Nourriture • Gîte • Réhabilitation • Espoir - Support financier par des individus intéressés.
V2169291

Vous voulez faire un paquet d'économies ?
Votre dernière chance !
voir page C 7

OMEGA
Omega Seamaster Professional chronographe.
Titane, tantale et or 18 ct.
Swiss made since 1848.

Ω OMEGA
The sign of excellence
ROGER ROY
HORLOGER BIJOUTIER
935 ouest, rue Lagauchetière, Montréal H3B 2M9
SIÈGE SOCIAL DU CN Tél.: 861-4489
V2160558



Des casseroles éternelles.
La vente se termine samedi.
Voici la vente du manufacturier des batteries de cuisine Paderno
La qualité qui dure, entre 40% et 75% de rabais!
Jeudi, vendredi et samedi seulement, vous pourrez vous procurer les ustensiles de cuisine de marque Paderno au prix de manufacturier. Une batterie de cuisine qui dure des années; des dizaines d'années; non, des centaines d'années. À un prix qui lui, ne dure que trois jours. Profitez de rabais allant de 40% à 75% sur le prix de détail – déjà raisonnable – suggéré par le manufacturier.
Le spécial quotidien d'ouverture des portes vous offre une casserole à sauce de 0,8 L pour seulement 14 $ au lieu de 58,40 $ comme le suggère le manufacturier. Mais faites vite! Seulement 20 de ces casseroles sont offertes chaque jour et chaque client ne peut s'en procurer qu'une seule.
Dépêchez-vous: même si les casseroles durent indéfiniment, les rabais, eux, ne durent que jusqu'à samedi, 10 décembre 1994.
MONTRÉAL Clinique de la Casserole 7561 St-Hubert (514) 270-8544
MONTRÉAL Equipment restaurant de l'est 11990 Est Notre Dame (514) 645-2717
WESTMOUNT Clinique de la Casserole 4138 St-Catherine ouest (514) 933-9878
ROSEMÈRE Boutik Electrik Place Rosemère 401 Boul Labelle (514) 433-8603
GREENFIELD PARK Boutik Electrik Mail Carnaval 999 Boul Tachereau (514) 671-1439
ST EUSTACHE Boutik Electrik 127 rue St-Laurent (514) 491-3355
VALLEYFIELD A H Besner Ltée 18 Nicholson (514) 377-9000
LAVAL Boutik Electrik Centre Laval 1600 Le Corbusier (514) 978-5158
ACTON VALE Boutik Electrik 1530 Boul Acton (514) 546-7021
GRANBY Lamoureux Servicentre 185 Boul Boivin (514) 378-4438
TROIS RIVIÈRES L'ustensilerie Centre Commerciale les Rivières 4125 Boul des Forges (819) 378-0023
LOUISEVILLE Les Ateliers J-P Arsenault 52 St-Marc (819) 228-4456

CE WEEK-END SEULEMENT!
Maintenant à tous les magasins A. Gold & Sons et à notre entrepôt
2 POUR 1 DOCKERS LEVI'S


ACHETEZ 1 • OBTENEZ-EN 1 GRATUIT
PANTALONS DÉCONTRACTÉS EN TOILE
65$
100% Coton • Tailles 30-42
Bleu foncé • Taupe • Suede • Charbon
COUPE DÉCONTRACTÉE
LES RETOUCHES SANS FRAIS
Partagez votre achat avec la personne de votre choix!
Commandez SANS FRAIS à l'extérieur de Montréal 1-800-263-2050 durant les heures de magasinage • À Montréal 288-6677
Entrepôt 2050-2056, Bleury
960, Ste- Catherine Ouest
Galeries d'Anjou • La Place Vertu
Fairview Pointe-Claire
A. Gold & Sons Depuis 1899
Centre Rockland • Carrefour Laval
Promenades Saint-Bruno
Mail Champlain Brossard
No. 11, rue York, Ottawa
Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners Club/en Route, Interac, A. Gold & Sons

GRAND OUVERT

MAINTENANT OUVERT

3 JOURS SEULEMENT
Vendredi 9 décembre 9 h - 21 h
Samedi 10 décembre 9 h - 17 h
Dimanche 11 décembre 10 h - 17 h

FUTURE ENTREPÔT DE AUDIO ORDINATEURS

UN IMMENSE ENTREPÔT



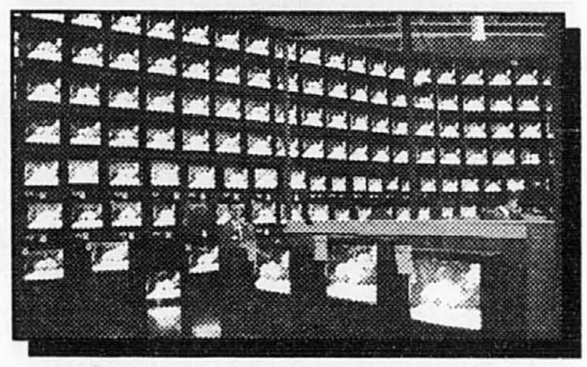
Venez visiter nos 2 nouveaux super magasins! Grâce à des frais fixes inférieurs à la moyenne, nous pouvons vous offrir une superbe sélection des plus grands noms de l'audio-vidéo, de l'électronique et des appareils électroménagers.

DES PRIX INCROYABLES



Quand vous achetez chez Future Shop, vous obtenez les prix les plus bas. C'est garanti! Nous en sommes tellement convaincus que nous vous faisons l'offre suivante: si jamais vous trouvez une annonce de prix inférieur chez un autre distributeur agréé, nous battrons ce prix... Garanti

UN VASTE CHOIX



Audio, vidéo, ordinateurs, électroménagers... Sous un seul toit, vous trouverez les plus grands noms et un vaste choix de modèles. Plus de 4 500 produits en montre !

AUDIO • VIDÉO • ORDINATEURS • ÉLECTROMÉNAGERS •

EN VEDETTE ORDINATEURS

COMPAQ PRESARIO

520 CDS SUPER AUBAINE! ENSEMBLE MULTIMÉDIA



L'ENSEMBLE 486SX2/66 MULTIMÉDIA COMPREND:
- 486 SX2/33
- RAM 4 Mo expansible à 64 Mo
- Disque dur 420 Mo
- Modem télécopieur à répondeur 14.4
- CD-ROM double vitesse avec carte de son 16 bits et haut-parleurs intégrés
- Garantie de 3 ans

13707520

20 PAR JOUR - PAR MAGASIN
1 PAR FAMILLE
VEN. SAM. ET DIM. SEULEMENT

1999,99$

EN VEDETTE DISQUETTES

DISQUETTES 3,5" HD PRÉFORMATÉES À BAS PRIX INCROYABLES



60205230

ACHETEZ UNE BOÎTE DE DISQUETTES 3,5" PRÉFORMATÉES À UN PRIX SUPERBE !
250 PAR JOUR-PAR MAGASIN
2 BOÎTES PAR FAMILLE
VEN. SAM. DIM. SEULEMENT

2,99 $

EN VEDETTE DISQUE CD-ROM

DISQUE CD-ROM RAPIDE



POUR VOTRE SYSTÈME MULTIMÉDIA
- Accès RAPIDE
- Garantie d'un an

12548001

20 PAR JOUR
PAR MAGASIN
1 PAR FAMILLE
VEN. SAM. DIM.
SEULEMENT.

69,99$

NOUS BATTONS TOUS LES PRIX ANNONCÉS PAR LES AUTRES DISTRIBUTEURS AGRÉÉS OU C'EST... GRATUIT !
Détails en magasin.

EN VEDETTE IMPRIMANTES

Canon BJ-200e
IMPRIMANTE À BULLES D'ENCRE

- TRÈS EN DEMANDE!
- QUALITÉ INCROYABLE!
- AU MEILLEUR PRIX!



LE DERNIER-NÉ DE CANON VOUS OFFRE UNE QUALITÉ EXCEPTIONNELLE
- Résolution 360 points/pouce
- 248 car./sec. en mode rapide
- Mémoire tampon 49K
- 64 gicleurs
- Impression 2 sens

BJ200e 19808201

20 PAR JOUR - PAR MAGASIN
1 PAR FAMILLE
VEN. SAM. DIM. SEULEMENT

299,99$

EN VEDETTE LOGICIELS

The Berenstain Bears LEARNING FUN PACK

4 MEILLEURS VENDEURS EDUCATIFS DE TITRES D'ORDINATEUR DANS UN



1. Learn About Music
2. Junior Jigsaw
3. Fun With Colors
4. Learn About Counting Ages 3-9

60 PAR JOUR-PAR MAGASIN
1 PAR FAMILLE
VEN. SAM. DIM. SEULEMENT

75306700 DOS

EN PRIME BOÎTE À LUNCH ET THERMOS

19,99 $

Disponible seulement aux magasins Laval et Anjou.

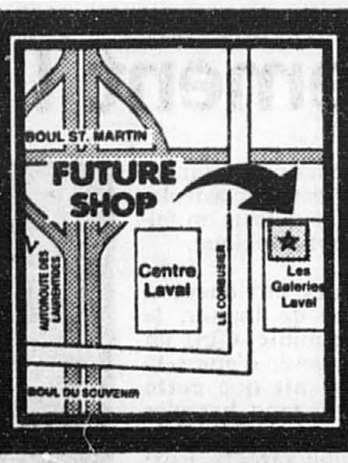
Emplettes en personne seulement.
Pas de détaillants.

FUTURE SHOP
ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

1645, Boul le Corbusier
LAVAL 978-5420
7200, Boul les Roseraies
ANJOU 352-8825

LAVAL

978-5420
1645, Boul le Corbusier



ANJOU

352-8825
7200, Boul des Roseraies



SHOP®

3 JOURS SEULEMENT
Vendredi 9 décembre 9 h - 21 h
Samedi 10 décembre 9 h - 17 h
Dimanche 11 décembre 9 h - 17 h

L'ÉLECTRONIQUE VIDÉO ÉLECTROMÉNAGERS

VOUS DEVEZ ÊTRE SATISFAIT



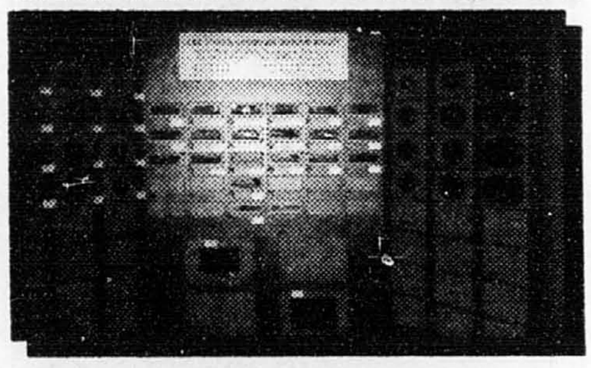
Au magasin Future Shop, le client doit être satisfait! Notre personnel dévoué répondra à vos questions et vous aidera à choisir le produit qui vous convient. Et si vous n'êtes pas entièrement satisfait, nous ferons l'impossible pour y remédier!

LES PLUS GRANDS NOMS

Vendeur Autorisé
JVC IBM
RCA Canon
MITSUBISHI TOSHIBA
Whirlpool Panasonic.
MOTOROLA
ET BIEN PLUS ENCORE...

Future Shop offre à ses clients un vaste choix, des marques renommées, une technologie à la fine pointe...et notre sélection s'accroît tous les jours!

NOS SALLES D'ÉCOUTE

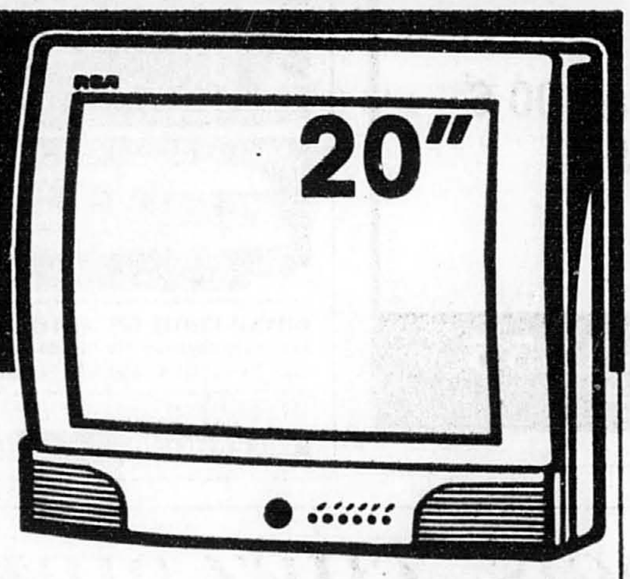


Nos salles d'écoute spécialisées sont à la fine pointe. Avant d'acheter, venez y essayer en toute liberté les radios d'auto, les téléviseurs, les chaînes stéréo. Vous ferez ainsi un choix judicieux.

AUDIO • VIDÉO • ORDINATEURS • ÉLECTROMÉNAGERS •

EN VEDETTE VIDÉO

RCA
MODÈLE STÉRÉO GENRE MONITEUR



MODÈLE STÉRÉO GENRE MONITEUR
Programmation automatique, syntonisateur 181 canaux, affichage à l'écran et sous-titres.

03801009
20132

15 PAR JOUR
PAR MAGASIN
1 PAR FAMILLE
VEN. SAM. DIM.
SEULEMENT

269,99$

EN VEDETTE AUDIO

MARQUE RENOMMÉE
COMBINÉ AM/FM
CASSETTE À LECTEUR DC



SON EXCEPTIONNEL 34135930
- Copie synchronisée de DC à cassette
- Mémoire de 16 plages
- Suréchantillonnage/répétition/lecture aléatoire
- Multi function liquid crystal display
- Affichage DEL multi-fonction

15 PAR JOUR - PAR MAGASIN
1 PAR FAMILLE
VEN. SAM. DIM. SEULEMENT

99,99$

EN VEDETTE AUDIO

RCA
LECTEUR 5 DC TÉLÉCOMMANDÉ



03927805
RP6055

- Changeur 5 dc
- Télécommande
- Changez-en 2 et écoutez-en 1
- Modèle mince
- Suréchantillonnage 8X
- Mémoire de 24 plages
- Lecture aléatoire

20 PAR JOUR - PAR MAGASIN
1 PAR FAMILLE
VEN. SAM. DIM. SEULEMENT

AU MEILLEUR PRIX 149,99$

EN VEDETTE MAGNÉTOSCOPES



MAGNÉTOSCOPE À PRIX SPECTACULAIRE AFFICHAGE DE PROGRAMMATION
- Syntonisateur 181 canaux adapté au câble
- Recherche d'index
- Minuterie 8 émissions/1 an
- Télécommande multi-fonctions
- Programmation de canaux auto
- Repérage numérique auto

VEN. SAM. DIM. SEULEMENT
1 PAR FAMILLE
20 PAR JOUR PAR MAGASIN

149,99$

EN VEDETTE CASSETTE VIDÉO

maxell
CASSETTE VIDÉO VHS



ACHAT FRACASSANT!
- 6 heures d'enregistrement
- Son et image de qualité supérieure
- Magnifique pour multiple enregistrements

500 PAR JOUR
PAR MAGASIN
5 PAR FAMILLE
VEN. SAM. DIM.
SEULEMENT

02704111

1 39 $ CHAC.

EN VEDETTE PÉRIPHERIQUES

IBM® OPTIONS PAR IBM
DISQUE DUR 528 MO



DISQUE DUR 528 MO
- Prix incroyable
- Nouvelle technologie deuxième génération
- Moyenne de recherche, 12 millisecondes
- Garantie 2 ans.

15 PAR JOUR
PAR MAGASIN
1 PAR FAMILLE
VEN. SAM. DIM. SEULEMENT.

56848486
7DG8486

349,99$

EN VEDETTE LAVE-VAISSELLE

AUBAINE DE NOEL SPECTACULAIRE
LAVE-VAISSELLE 'DESIGNER' À 7 PROGRAMMES



- 3 réglages de lavage pour un excellent rendement
- Blanc sur blanc
- Broyeur d'aliments mous
- Panneaux de luxe
- 4 boutons-poussoirs
- Et beaucoup plus!

15 PAR JOUR - PAR MAGASIN
1 PAR FAMILLE
VEN. SAM. DIM. SEULEMENT

LIVRAISON INCLUSE
249,99$

Disponible seulement aux magasins Laval et Anjou.

Emplettes en personne seulement. Pas de détaillants.

FUTURE SHOP
ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

1645, Boul le Corbusier
LAVAL 978-5420
7200, Boul des Roseraies
ANJOU 352-8825

GRANDE OUVERTURE

Les sceptiques démolissent joyeusement l'astrologie

YANN PINEAU

■ Les Sceptiques du Québec ont consciencieusement démoli astrologie et astrologues de tous poils, hier soir, lors de la première visite au Québec d'Alain Cuniot, le président de Science et illusions, un regroupement de sceptiques français.

Les Sceptiques du Québec ont pour objectif de promouvoir la pensée critique face aux phénomènes dits paranormaux et aux allégations pseudo-scientifiques. L'association regroupe près de 250 membres au Québec.

Avant de détruire l'argumentaire des astrologues, M. Cuniot s'était livré il y a quinze jours à une supercherie aux dépens des sceptiques québécois.

Lors d'une soirée, il s'est fait passer pour un parapsychologue afin de montrer que même le sceptique le plus averti peut se laisser séduire par une arnaque.

«Même si vous voyez des choses incroyables, méfiez-vous! Ne soyez jamais ébranlé, il y a toujours un truc», a expliqué M. Cuniot.

Puis, il a entrepris de démontrer pourquoi ceux qui prétendent lire nos destinées dans le ciel ne sont en fait que des charlatans. Pour lui, l'astrologie est l'une des pseudo-sciences qui fait le plus de ravages dans l'esprit des gens car c'est l'une des plus populaires.

Comédien de métier, Alain Cuniot a fondé Science et illusions après avoir constaté que des cabinets de conseil en recrutement retenaient les services d'astrologues, de numérologues et même de morphopsychologues!

Selon M. Cuniot, on peut prouver l'ineptie de l'astrologie à la fois sur le plan scientifique en se basant sur l'astronomie et sur le plan symbolique en remontant à la mythologie greco-romaine d'où sont tirés les noms des planètes de notre système solaire.

Il se demande comment les astrologues peuvent prétendre baser leurs prédictions sur l'influence des planètes alors qu'ils ne tiennent pas compte d'autres corps célestes parfois beaucoup plus importants.

«La masse de plusieurs satellites de planètes du système solaire est plus grande que celle de Pluton, dit M. Cuniot. Pourtant, les astrologues n'en tiennent pas compte dans leurs calculs! Si on tenait compte des astéroïdes, nous aurions des taches de rousseur zodiacales!»

Alain Cuniot souligne également que les astrologues ne comptent que 12 constellations dans le système solaire alors que les astronomes en dénombrent 13.

Quand on en vient à la symbolique invoquée par les astrologues, M. Cuniot se délecte en faisant un rappel mythologique.

«Les astrologues attribuent à Junon, la femme de Jupiter, le symbole de l'harmonie. C'est un peu troublant quand, d'après la mythologie, on sait que cette dame envoyait un taon harceler sa fille Io qui l'avait trompée avec Jupiter. C'était une garce!», s'exclame Alain Cuniot en plein milieu de son récit, souvent grivois.

Par ailleurs, il souligne que Pluton (découvert en 1930, bien après les débuts de l'astrologie) a failli s'appeler Constance, du nom de la femme du directeur de l'observatoire qui a découvert la planète.

Nul ne peut dire quels effets Constance aurait pu avoir sur nos horoscopes!

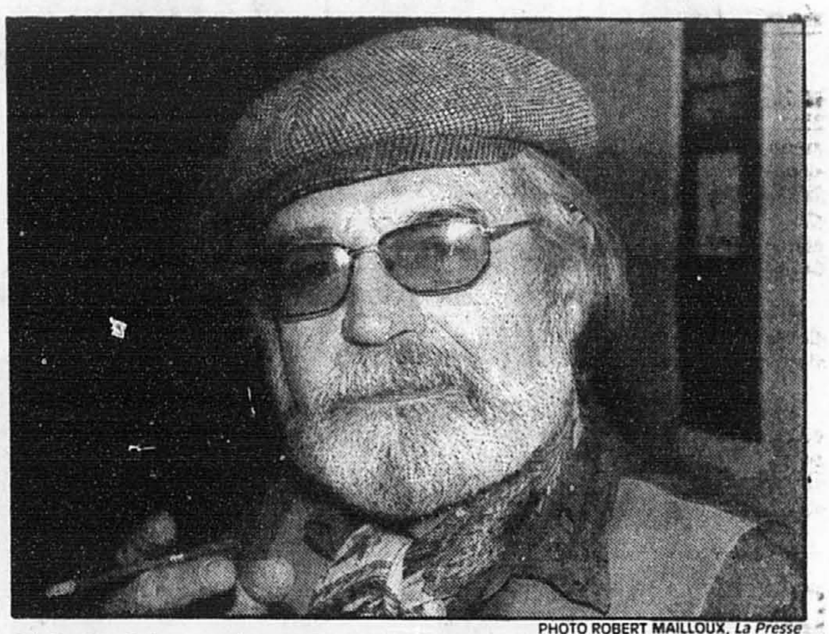


PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Alain Cuniot, grand pourfendeur de l'astrologie.

PRÊTS, PAS PRÊTS, LE VOICI !
LE SOLDE GROSVENOR CANADA
Toute notre collection de fourrures 1994-1995 est offerte aux plus bas prix de l'année. Toutes taxes incluses!
2 DERNIERS JOURS



Pour chaque vêtement vendu, Grosvenor Canada donnera 100 $ à LA RECHERCHE SUR LE CANCER DU SEIN
Vendredi, samedi, 9 h à 17 h
V2173779
390 - 400, boul. de Maisonneuve Ouest • 288-1255
Acceptons les principales cartes de crédit

CORUM®



La Corum MD Quadratus.
Mouvement à remontage automatique à réserve 48 heures logé dans un boîtier en or massif 18 carats. Zones de lecture secondes- date. Verre saphir. Hydrorésistante. Bracelet croco.

Joaillerie Pax Le Centre Sheraton 878-9123
Château d'Ivoire 2020 De La Montagne 845-4651
Joaillerie Lou Goldberg 1215 Greene Avenue 935-4612

Raymond LEBLANC INC. Depuis plus de 24 ans
CENTRE DE ROULOTTES MOTORISÉES
VASTE SALLE DE MONTRE plus de 20 motorisés à l'intérieur
LE CONDO MOTORISÉ RÉINVENTÉ
Un exemple d'innovation de qualité supérieure • Beaucoup plus pour votre argent



GRAND CHOIX DE MOTORISÉS NEUFS ET USAGÉS
Estimation/Échange/Atelier de débosselage-peinture
HEURES D'OUVERTURE.: Semaine 9h à 19h/Samedi: 9h à 16h
Gagnant du Prix Excellence pour le service après vente
1275, boul. des Laurentides, Vimont, Laval (Qué.) H7M 2Y2 (Au sud de l'aut. 440)
TÉLÉPHONE : Laval: 663-7941/Montréal: 383-8585
V2177787

LES JOURS «MILLE MERCIS» CHEZ BIRKS
Jeudi le 8 décembre
Vendredi le 9 décembre
Samedi le 10 décembre
Lors de ces jours spéciaux de magasinage,
Birks déduira instantanément la TPS* et la TVQ*
de tous vos achats (effectués en personne seulement).
Ne manquez pas ces 3 jours extraordinaires !
C'est notre façon de vous remercier de choisir Birks.
*Birks vous donnera un rabais équivalent à la TPS et à la TVQ.
BIRKS
1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511 (Renseignez-vous sur le rabais de stationnement accordé par Birks Square Phillips • CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180 • CENTRE ROCKLAND, 341-5426
CARREFOUR LAVAL, 688-3431 • MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011

Le chef Duchesneau de la SPCUM sort de ses gonds

ÉRIC TROTTIER

■ Le directeur du service de police de la CUM, Jacques Duchesneau, est sorti de ses gonds, mercredi, accusant le président de SOS-Racisme, Gaby-Luonga Kondé, d'être en conflit d'intérêts parce que le SPCUM lui a refusé un emploi il y a trois ans.

Quelques heures plus tôt, Kondé avait dénoncé le programme d'accès à l'égalité du SPCUM.

«J'ai l'impression qu'il tente de régler des comptes personnels avec la police sous le couvert de SOS-Racisme», a dit M. Duchesneau, qui a ajouté: «C'est pitoyable de la part d'un leader de la communauté noire.»

Gaby Kondé avait tenté d'obtenir un emploi comme agent de recrutement pour le SPCUM, en 1991. Le service de police l'avait écarté parce qu'on le considérait incompétent pour ce travail: «Il n'était pas la personne recherchée», a expliqué le coordonnateur du programme d'accès à l'égalité du SPCUM, Hoanh Van Dam.

Depuis, Gaby Kondé est devenu président de SOS-Racisme. Plus tôt cette semaine, il avait prétendu que les deux plus importants corps policiers du Québec (SQ et CUM) pratiquaient du «racisme systémique» dans leurs programmes d'accès à l'égalité. «Les tests d'aptitude physique et les tests d'évaluation psycho-professionnel ne sont pas adaptés à la réalité multiculturelle de Montréal», a-t-il déclaré, en demandant à la CUM et à la SQ d'assouplir certains critères d'embauche.

Cette requête a franchement déplu au directeur du SPCUM: «Si j'étais membre d'une minorité, je serais insulté qu'un de nos leaders demande qu'on baisse les critères. Alors, par respect pour les minorités, et tant que je serai directeur du SPCUM, il n'est pas question que je baisse les critères d'embauche. Je ne créerai pas deux groupes de policiers pour être *politically correct*.»

Kondé a aussi dit que le bilan des quatre dernières années du programme est «négatif». Toutefois, il n'avait aucune donnée, aucun fait pour étayer ses affirmations.

De son côté, le chef de police a dévoilé les dernières statistiques de son programme d'accès à l'égalité: plus de 250 policiers font désormais partie des communautés ethnoculturelles et 41 des minorités visibles, soit près de 10 p. cent, au total, des 4500 policiers de la CUM. «On fait des efforts pour créer des liens avec les différentes communautés, a conclu le directeur. Je m'aperçois qu'il y a des leaders en qui on ne devrait plus faire confiance.»

Radiation à vie réclamée contre le Dr Leslie Krause

■ Le procureur du syndic a réclamé hier la radiation permanente du docteur Leslie Ronald Krause qui a participé à des films pornographiques et a eu des relations sexuelles alors qu'il se savait porteur du virus du sida.

Le docteur Krause, qui n'habiterait plus au Québec, ne s'est pas présenté devant le comité de discipline et n'a délégué aucun avocat pour le représenter. Le comité rendra sa sanction dans les prochaines semaines.

Acquitté en cour criminelle, le docteur Krause a été reconnu coupable devant le comité de discipline pour avoir eu des relations sexuelles non protégées avec deux patients, ainsi qu'avec plusieurs hommes dans un film pornographique. Le médecin a appris qu'il était séropositif en 1988. On ignore quel est son état de santé aujourd'hui.

Dans sa décision, le comité de discipline affirmait que le comportement du docteur Krause démontrait qu'il n'avait «aucun respect pour la vie».

Champigny

4380 St-Denis, Montréal (514) 844-2587 Mt-Royal

Stationnement gratuit à l'arrière

CARREFOUR ANGRIGNON 365-4432 MAIL CHAMPLAIN 465-2242
CENTRE LAVAL 688-5422 371 LAURIER OUEST 277-9912

• LAROUSSE DES VINS
• LAROUSSE DE LA CUISINE
• LAROUSSE DES CUISINES DU MONDE
Éd. Larousse
ord. 79,95 ch. 59,95 ch.

LE PETIT LAROUSSE COULEURS 1995 GRAND FORMAT
Éd. Larousse
69,95 49,95

COLL. L'IMAGERIE
15 TITRES
Éd. Fleurus
17,95 ch. 13,95 ch.

NOUVEAU PETIT ROBERT
Éd. Le Robert
ord. 69,95 49,95

LE ROBERT JUNIOR ILLUSTRÉ
Éd. Le Robert
ord. 24,95 19,95

LE PETIT ROBERT DICT. ILLUSTRÉ DES NOMS PROPRES
Éd. Le Robert
ord. 69,95 54,95

• LE PETIT JEAN DICTIONNAIRE DES NOMS PROPRES DU QUÉBEC
Éd. Stanké
44,95 34,95

• PLUS ÇA CHANGE, PLUS C'EST PAREIL, DÉSESPOIR!
Éd. Stanké
18,00 14,95

ROBERT HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE (COFFRET DE 2 VOL.)
Éd. Le Robert
ord. 200,00 129,95

LE ROBERT & COLLINS SENIOR
Éd. Le Robert
ord. 44,95 34,95

CHATELAINE LA CUISINE FACILE
Éd. du Trécarré
19,95 15,95

LE COLPRON
LE NOUVEAU DICTIONNAIRE DES ANGLICISMES
Éd. Beauchemin
39,95 33,00

FEMMES ARTISTES INUIT
Musée canadien des civilisations
45,00 34,95

LES PLUS BEAUX MANUSCRITS DES ROMANCIERS FRANÇAIS
Éd. Robert Laffont
74,95 59,95

OBJETS ANCIENS DU QUÉBEC
Éd. de l'Homme
69,95 49,95

ALBUMS D'ART TASCHEN
55 TITRES
Éd. Taschen
9,95 ch. 7,95 ch.

GUIDE DES PLANTES POUR LA MAISON
Éd. de l'Homme
34,95 27,95

HARRAP'S SHORTER
FRANÇAIS/ANGL., ANGL./FRANÇ.
Éd. Harrap's
44,95 34,95

AGENDAS D'ART
• Mia & Klaus
• Mia & Klaus, nature morte
• Peintres québécois contemporains
Utilis
19,95 ch. 15,95 ch.

L'OEIL MAGIQUE
2 TITRES
Éd. Scholastic
7,99 ch. 5,95 ch.

HISTOIRE DE L'OUTAOUAIS
Institut québécois de recherche sur la culture
50,00 39,95

LA CHANSON FRANÇAISE À TRAVERS SES SUCCÈS
Éd. Larousse
ord. 95,00 74,95

Prix en vigueur du 8 au14 décembre 1994

VENEZ RENCONTRER
LOUIS-GILLES MOLYNEUX
pour
Le coeur à toujours besoin d'un visage dans sa tête
Le jeudi 8 déc. de 14h à 17h CARREFOUR ANGRIGNON
Le dimanche 11 déc. de midi à 18h 371 LAURIER O.
Le mercredi 14 déc. de midi à 17h CENTRE LAVAL

Économisez 196$
Manteaux imprimés
en
fausse fourrure
En exclusivité aux boutiques pour dames de
A. Gold & Sons
Ord. 395$
Seulement
199$
2 modèles
Et...comme toujours,
Les retouches sont sans frais.



Entrepôt 2050-2056 Bleury • 960 Ste-Catherine O. • Fairview Pte-Claire
Centre Rockland • Carrefour Laval • Les Galeries d'Anjou • La Place Vertu
Promenades St-Bruno • Mail Champlain Brossard • No. 11 York, Ottawa
Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners Club/en Route, Interac, A. Gold & Sons

Concours pan-canadien d'embellissement des villes

PIERRE GINGRAS

■ Une trentaine de villes canadiennes dont bon nombre de capitales provinciales doivent participer l'an prochain à un vaste concours d'embellissement dont les lauréats seront couronnés à la fin de septembre, au cours d'un banquet et d'une cérémonie de clôture qui auront lieu à Ottawa.

Cette compétition amicale, inspiré du concours Villes, villages et campagnes fleuris qui existe au Québec depuis une vingtaine d'années, est organisée par l'Association des responsables d'espaces verts municipaux du Québec, en collaboration avec des groupes voués à la promotion de l'horticulture ornementale comme la Société canadienne des architectes du paysage.

La prochaine réunion du comité national doit avoir lieu en février et le concours doit être officiellement lancé en mars.

«Le but de l'exercice est de promouvoir l'horticulture et l'implication communautaire chez les villes participantes, explique le principal responsable de l'événement, Raymond Carrière, directeur-adjoint du service des travaux publics à Saint-Laurent. Il s'agit aussi d'une activité qui a souvent un impact intéressant sur le tourisme comme c'est le cas en Europe lors d'événements semblable», dit-il. Il fait valoir que l'horticulture québécoise qui procure aujourd'hui des emplois à des milliers de Québécois a connu un essor considérable avec le concours Ville, villages et campagnes fleuris.

M. Carrière raconte que l'idée de ce coucours lui est venue à la suite d'un bref séjour en Europe où il représentait le ministère québécois de l'Agriculture dans la région de Dublin, en Irlande, lors du concours l'Entente florale auquel participait à cette occasion la ville de Saint-Bruno-de-Montarville, sur la Rive-Sud, et le village de East-Hereford, dans l'Estrie.

Un impact touristique

L'organisation qui répond au nom français de *Municipalités en fleurs* (Communities in bloom, en anglais) s'inspire à la fois de la tradition québécoise dans ce domaine et du concours européen l'Entente florale.

Pour la première année, ce sont les municipalités qui sont invitées par les organisateurs à soumettre leur participation alors que dans le futur le concours sera ouvert à toutes les municipalités du pays.

L'été dernier, les ministères de l'Agriculture, des Affaires municipales et du Tourisme de chaque province ont été contactés à ce sujet et toutes les capitales provinciales ainsi qu'une vingtaine de villes et de villages ont été invités à y participer.

Jusqu'à maintenant Frédéricton et Québec ont refusé de participer et on n'a aucune nouvelle de la Colombie-Britannique.

Dans le cas de Québec, le refus a surtout été justifié en raison des coûts, mais les organisateurs comptent amener la ville à changer d'idée car les frais de participation sont beaucoup moins élevés qu'ils avaient été estimés lorsque l'invitation avait été formulée.

Pour l'instant, le Québec sera représenté par la ville de Rosemère et le village de Saint-Jacques-de-Leeds, non loin de Québec, deux municipalités qui ont gagné à maintes reprises aux concours Villes, villages et campagnes fleuris, une organisation qui n'existe nulle part ailleurs au Canada.

Des prix pour la collecte sélective

■ Le président du conseil d'administration de Collecte sélective Québec, Pierre G. Dubois, et le président-directeur général, André Martel, ont dévoilé hier les objectifs, le logo et les modalités d'inscription au tout nouveau concours Les Prix Phénix de la collecte sélective.

« Ce concours vient rendre hommage aux promoteurs de la collecte sélective, de déclarer M. Martel.

Du même coup, CSQ institue le Cercle des Phénix, c'est-à dire qu'à chaque année, le jury désignera un ou des nouveaux membres.

RECTIFICATIF

ONTARIO HYDRO AVIS DE REMBOURSEMENT AUX DÉTENTEURS DES
obligations à 9 3/4%, série AH2, venant à échéance le 10 janvier 2000, émises par The Hydro-Electric Power Commission of Ontario.

En vertu des modalités s'appliquant aux obligations susmentionnées, avis est donné par la présente qu'Ontario Hydro remboursera l'émission complète de ces obligations le 10 janvier 1995.

Les détenteurs sont priés de présenter leurs obligation accompagnées du présent avis, à leur banque ou établissement financier habituel, qui se chargera d'en obtenir le paiement auprès des banques suivantes : la Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque royale du Canada, La Banque Toronto Dominion et la Banque nationale du Canada.

Le détenteur recevra le paiement intégral du capital sur présentation et remise des obligations nominatives. Pour ces obligations, les intérêts relatifs à la période se terminant le 10 janvier 1995 seront envoyés de la façon habituelle aux détenteurs inscrits.

Le détenteur recevra le paiement intégral du capital sur présentation et remise des obligations à coupons, à condition que tous les coupons venant à échéance après le 10 janvier 1995 soient attachés à l'obligation. Le coupon échéant le 10 janvier 1995 doit être détaché de l'obligation et présenté de la manière habituelle.

Le paiement des intérêts cessera le 10 janvier 1995.

le 9 décembre 1994

Ontario Hydro

NE CONFIEZ PAS VOTRE SANTÉ À DES INCONNUS...
...FAITES CONFIANCE À L'EXPÉRIENCE!
AGENCE DE VOYAGES CAA QUÉBEC
ASSURANCE MÉDICO-HOSPITALIÈRE HORS-QUÉBEC
Service téléphonique disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine !...
composez le: (514) 861-7575
...ou présentez-vous à l'une des succursales du CAA-Québec de la région de Montréal:
Brossard, 3, Place du Commerce
Laval, 1200, boul. St-Martin O.
Montréal, 1180, rue Drummond
Pointe-Claire, 1000, boul. St-Jean
St-Léonard, 6401, Jean-Talon E.
V2165490

LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 1994

Publiez dans *La Presse* une photo de votre petit chérubin né en 1994
et présentez ainsi, à tous nos lecteurs, cet être charmant, incomparable, unique... une soie!

Le 31 décembre, *La Presse* publiera un cahier spécial: "LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 1994".
Si votre enfant est né cette année, vous pourrez enfin montrer à tout le monde celui ou celle qui illumine vos matins!!!

Que vous soyez parents, grands-parents, oncles, tantes, ou amis, réservez votre annonce dès maintenant pour seulement 29,95 $, taxes incluses.

En prime *La Presse* offrira à ce bébé son premier livre, UN CHAT, de la collection Des mots en images des éditions la courte échelle





VOTRE BÉBÉ À LA UNE DU CAHIER
NOUVEAU CETTE ANNÉE
Votre bébé court la chance de faire la une du cahier sur "LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 1994". En effet, nous choisirons au hasard, parmi toutes les demandes reçues, la photo d'un bébé qui servira à faire la première page, en couleurs, de ce cahier spécial. Les parents de notre vedette recevront, quant à eux, un encadrement de cette page.

Remplissez le coupon et retournez-le, avec la photo qui ne doit pas excéder 5 po sur 7 po et ne pourra être retournée.
Date limite: le14 décembre 1994.
LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 1994
La Presse, Annonces classées
C.P. 6041, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3E3


William Brodeur Stevens
31 mai 1994, garçon de Martine et Larry

Nom: _____ Prénom: _____
Pour la facturation
Adresse: _____ App.: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Tél.(dom): _____ (travail): _____
Prénom et nom du bébé: _____
☐Fille ☐Garçon Date de naissance.: _____
Prénoms et noms des parents: _____
☐ Ci-joint un chèque ou mandat-poste de 29,95 $ à l'ordre de *La Presse* ltée.
☐ Je souhaite effectuer le paiement de 29,95 $ par carte de crédit:
☐ Visa ☐Master Card No de la carte de crédit: _____
Date d'expiration: / / Signature: _____

PRÉSENTÉS PAR La Presse la Baie
502-49-502

Autre incendie imputable au radiant

PIERRE GINGRAS

■ La Régie du bâtiment a confirmé hier qu'un autre incendie mettant en cause une pellicule radiante était survenu en fin de semaine dernière à Vaudreuil causant environ 4000$ de dommages.

La résidence construite il y a deux ans était chauffée avec la pellicule américaine Flexwatt de 20 watts, un des produits frappés par un ordre de débranchement le 14 septembre dernier. Le propriétaire avait omis de s'y conformer. C'est la compagnie d'assurance qui a avisé la Régie de l'incendie.

Ce serait le 27e incendie attribuable à la présence de pellicules radiantes au Québec depuis la fin de 1992. Pour la plupart, ces sinistres ont toutefois éclaté au début de 1994, lorsque le Québec a connu une vague de froid record. Une quarantaine d'incidents avaient aussi été signalés, surtout des pellicules qui avaient surchauffé. En janvier, la Régie imposa un moratoire sur toutes les nouvelles installations de pellicules radiantes puis, le 4 février, elle décrétait un interdit sur deux types de pellicules d'origine écossaise; 350 propriétaires avaient alors été obligés de changer de mode de chauffage en plein hiver.

Le 14 septembre dernier, un nouvel ordre de débranchement obligeait de 2500 à 3000 propriétaires, selon les estimations officielles, à rendre définitivement leurs pellicules chauffantes inactives. Selon les derniers chiffres disponibles, on estime qu'au moins 1500 propriétaires se sont conformés à cet ordre. Règle générale, les incidents provoqués par un produit frappé d'interdit par la Régie ne sont pas couverts par les assurances.

Lundi dernier, le commissaire aux incendies, Cyrille Delage, remettait son rapport sur cette affaire mais n'en était venu à aucune conclusion sur la cause véritable des incidents. Il avait toutefois recommandé le maintien du moratoire sur les nouvelles installations, moratoire qui devaient cependant être en force au moins jusqu'à l'établissement de nouvelles normes nationales, ce qui devrait se faire d'ici quelques mois. Le marché de la pellicule radiante au Québec restera au point mort pour un long moment.

Fausse alerte à Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Vingt-quatre familles habitant les rues Douville et Clopin, dans le quartier Laval-des-Rapides, ont vu hier leur nuit de sommeil écourtée par des policiers qui leur ont ordonné de sortir en vitesse de leur logement et aller prendre place dans un autobus de la Société de transport de Laval (STL).

Peu avant 1h30, une femme de 33 ans a contacté la police de Laval en disant qu'elle venait de recevoir des menaces de mort. Elle a précisé demeurer dans un immeuble à logements situé au 417, Douville. Elle a précisé au policier que son ex-mari avait été victime d'un règlement de compte à Sainte-Adèle.

De plus, un appel anonyme annonçait qu'une bombe avait été placée au 417, rue Douville.

Jugeant que cette histoire prenait une allure inquiétante, l'officier de service a décidé de procéder à l'évacuation de l'immeuble habitée par la femme, ainsi que des deux maisons voisines et des deux situées en arrière.

Toutes ces personnes, dont plusieurs en vêtements de nuit, sont allées tuer le temps dans un autobus chauffé.

Un maître chien de la Sûreté du Québec avec sa bête a été mandé sur les lieux et des fouilles minutieuses ont été entreprises. On n'a cependant rien trouvé.

Finalement, vers 3h45, les familles ont été invitées à regagner leur domicile.

Il appert que l'appel de menace à la femme et celui annonçant qu'une bombe se trouvait dans l'immeuble, provenaient du même secteur de Laval. Tous deux ont été logés par des hommes.

CAMPAGNE *«POUR PRÉVENIR LA VIOLENCE»*

1994

La Fondation Docteur Philippe-Pinel a procédé au tirage annuel de la campagne pour prévenir la violence.

Voici les numéros gagnants

1er prix	26107	13e prix	14662
2e prix	12233	14e prix	53010
3e prix	04534	15e prix	03760
4e prix	09347	16e prix	46060
5e prix	74170	17e prix	07938
6e prix	20604	18e prix	16221
7e prix	25960	19e prix	38603
8e prix	04919	20e prix	30707
9e prix	46630	21e prix	54531
10e prix	73081	22e prix	53354
11e prix	12991	23e prix	26077
12e prix	77811	24e prix	73114
		25e prix	03777

La Fondation Docteur Philippe-Pinel tient à remercier tout particulièrement la Banque Laurentienne, commanditaire officiel, ainsi que Sears Canada.

V2178006

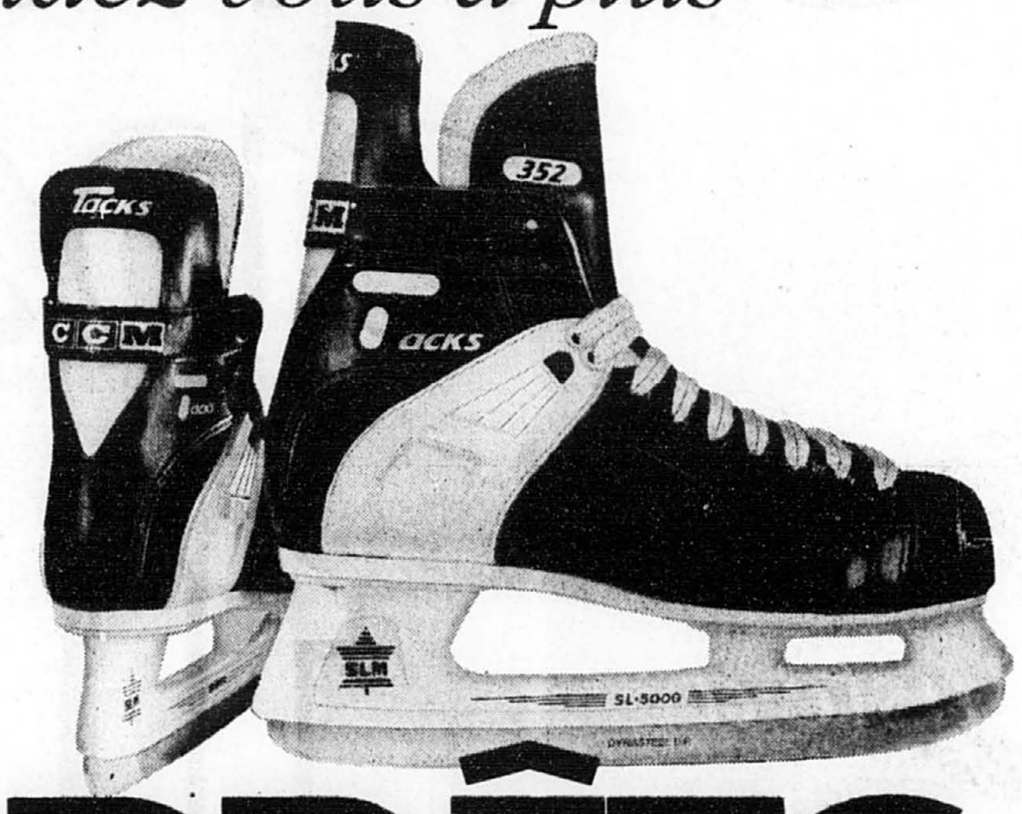
SUPER SPÉCIAL PRIX EXCEPTIONNEL
NOUS PRENONS LES COMMANDES POUR NOËL
MONT BLANC
THE ART OF WRITING
RABAIS DE 50%
Sur certaines marques de montres
Or 10, 14 et 18 KT, diamants, cadeaux.
Quantité limitée.
EVEREST
Fabricant de la prestigieuse bague de la coupe Stanley 1993 et de la canne à pommeau d'or
8910, boul. La Jeunesse Tél. 388-5358
Cherbaka
V2167918

NOUS DÉMÉNAGEONS
jusqu'à épuisement de la marchandise.
RABAIS de 50% ET PLUS sur toute la marchandise en magasin
VÊTEMENTS POUR HOMMES
BERNARD GAUTHIER
8579, boul. Saint-Laurent
Mtl. 381-3591
HEURES D'OUVERTURE
Lun. mar. mer. vend. 9 h 00 à 18 h 00
Jeu. 9 h 00 à 21 h 00
Samedi 9 h 00 à 17 h 00

OUVERTS TOUS LES SOIRS
du lundi au vendredi
jusqu'au Jour de l'An

SEARS
Attendez-vous à plus

RABAIS 40$
PATINS CCM^MD TACK
Renfort stabilisateur aux chevilles, doublure en cuir et chaussure moulée pour confort accru.
Patins pour hommes. Pointures 7 1/2-11. Lame 'Dynasteel' SL-5000. N° 16556.
Sears ord. 199,99. Paire..... **159,99**
Rabais 20$. Patins CCM^MD Tacks pour garçons. Pointures 3, 4, 5 et 6. Lame SL-2500 en acier trempé. N° 16555. Ord. 99,99. Paire..... **79,99**



FIN PRÊTS POUR LE MATCH!



RABAIS 20$
CULOTTES CCM^MD SUPRA
Mousse et plastique de haute densité offrant une double protection aux endroits les plus exposés. Extérieur en nylon résistant aux déchirures.
Culottes pour hommes. Tailles P, M, G et TG. N° 21614/15/19/20. Sears ord. 99,99. Ch. **79,99**
Culottes pour garçons. Tailles M et G. N° 21650/1. Sears ord. 89,99. Ch..... **69,99**
Sport

Prix de réclame en vigueur jusqu'au samedi 24 décembre 1994, dans la limite des stocks disponibles

Copyright 1994. Sears Canada Inc.

SEARS
Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. **Région de Montréal: Anjou:** 353-7770, **Brossard:** 465-1000, **LaSalle:** 364-7310, **Laval:** 682-1200, **Pointe-Claire:** 694-8815, **Repentigny:** 582-5532, **St-Bruno:** 441-6603, **Ste-Marthe-sur-le-Lac:** 491-5000, **Ville St-Laurent:** 335-7770. **Région de Québec: Québec:** 529-9861, **Lévis:** 833-4711, **Ste-Foy:** 658-2121. **En province: Alma:** 662-2222, **Victoriaville-Arthabaska:** 357-4000, **Chicoutimi:** 549-8240, **Drummondville:** 478-1381, **Granby:** 375-5770, **Rouyn-Noranda:** 797-2321, **St-Jean:** 349-2651, **St-Jérôme:** 432-2110, **Sherbrooke:** 563-9440, **Sorel:** 746-2508, **Trois-Rivières:** 379-5444, **St-Georges de Beauce:** 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.
Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

MOULES & FRITES À VOLONTÉ 9,95 $
Nos moules proviennent de la Poissonnerie Bari
Chez BETTER
SAUCISSES EUROPÉENES ET BIÈRES IMPORTÉES

PARSIFAL
Collection or 18 ct/acier ou tout acier
RAYMOND WEIL GENEVE
LE TEMPS CRÉATEUR
EVEREST Cherbaka
Fabricant de la prestigieuse bague de la coupe Stanley 1993 et de la canne à pommeau d'or
8910, boul. La Jeunesse Tél. 388-5358

TÊTES D'AFFICHE... *dans les écoles*

Heureuse initiative du restaurant Chez Olivier (rue Adoncour, Longueuil), qui offre l'occasion à des élèves en cuisine d'établissement de l'école Jacques-Rousseau (commission scolaire Jacques-Cartier) de devenir chef pour un soir. C'est ainsi qu'un samedi soir sur deux, le chef du restaurant Chez Olivier cède sa toque à un jeune chef en herbe dont il devient l'assistant. L'élève crée alors un menu, sous la supervision de l'équipe du restaurant et de son professeur. Devant le succès du projet des propriétaires du restaurant, ***Alain Arribas*** et le chef ***Gérard Roger***, l'école Jacques-Rousseau a décidé d'associer d'autres élèves, dont ceux en imprimerie, impression et infographie, qui produiront un document des recettes des « chefs de demain ».

○

L'Association professionnelle des météorologistes du Québec visite les écoles secondaires du Québec pour y faire des présentations-laboratoires particulièrement instructives. Cette activité de 60 minutes se présente comme une ouverture sur les sciences par le biais d'une démysthification de la météo quotidienne. La présentation s'accompagne d'un cahier fourmillant d'informations instructives. Le plus intéressant, c'est que le tout est présenté par un météorologue qui se rend en classe avec ses cartes, ses images photo-satellites et radar, ainsi qu'une panoplie d'instruments météo. Enfin, on invite les jeunes à participer à l'élaboration d'une prévision pour le lendemain. Les visites se poursuivent jusqu'à la fin de l'année scolaire. Renseignements : Gilles Brien, 755, rue Auriol, Laval (Québec) H7E 4J9. Tél. 283-1126.

○

Richard Schiller, du secteur Saint-Bruno, a été désigné comme président du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de la commission scolaire Mont-Fort ; ***Allain Villemure***, secteur Sainte-Julie, accédant pour sa part au poste de vice-président du conseil et de l'exécutif. Sont également de l'exécutif : ***Paul Saint-Onge***, Saint-Bruno ; ***Monique Lalonde***, Sainte-Julie ; ***Luce Deschênes-Damian*** et ***Luc Lacourse***, Chambly-Carignan ; ainsi que ***Marc-André Lehoux***, Saint-Basile-le-Grand.

○

Concert de Noël des ensembles musicaux de l'école Joseph-François Perreault mardi prochain à la salle Jean-Deslauriers, auditorium le Plateau, 3710, rue Calixa-Lavallée. Coût : 8 $. Renseignements : 596-4620. L'orchestre symphonique de l'école sera de la partie, de retour d'une troisième tournée en Europe.

○

L'édition de matériel didactique a déjà une longue histoire au Québec, où la plus ancienne maison d'édition de langue française d'Amérique, les Éditions Beauchemin, fondée il y a 152 ans, vient de s'associer avec la Librairie Vuibert, qui est dans l'édition scolaire en France depuis un siècle. Cette entente entre les deux entreprises porte sur la distribution de leurs ouvrages (un large éventail de publications pour tous les niveaux d'enseignement, du préscolaire à l'universitaire) dans leurs marchés respectifs et la réalisation de coproductions.

○

Des ateliers de théâtre sont offerts par le Service à la collectivité (Éducation des adultes) du collège de Rosemont. Ils seront donnés à compter du 2 février pour les ateliers destinés à ceux et celles qui n'ont pas d'expérience, et dès le 30 janvier pour ceux et celles ayant une expérience de projets de théâtre. Inscription à compter du 5 décembre et jusqu'au 24 janvier à la salle polyvalente du collège, 6400, 16e Avenue, Montréal. Coût : 120 $. Renseignements : 376-1620, poste 416 ou 293, Johanne Boucher.

Denis LAVOIE



Un disque pour les 125 ans du collège Notre-Dame

L'Orchestre à vents du collège Notre-Dame vient de lancer un disque laser enregistré spécialement pour les fêtes du 125e anniversaire de l'institution. Plusieurs personnalités, dont des artistes bien connus, ont participé à ce lancement. De gauche à droite, André Lemay, président des fêtes, Marc Deschamps, responsable du département de musique, le chanteur Robert Charlebois et que Grégory Charles, ancien élève du collège.

SEARS

Attendez-vous à plus

Grattez et épargnez

10-25%

sur presque tout en magasin, les 10 et 11 décembre 1994!*

**À l'exception des gros électroménagers, machines à coudre, aspirateurs, appareils électroniques, produits et services pour l'automobile, cosmétiques et fragrances Prestige, articles installés, moquettes et revêtements de sols installés, parures de fenêtres Fastrak^mn et sur mesure, essence, articles des centres de liquidation, des concessions et achats sur catalogue.*

Juste à temps pour Noël

2 jours seulement, samedi et dimanche

ou

Déjouez la TPS**

sur tous les gros électroménagers, machines à coudre, aspirateurs, appareils électroniques et produits pour l'automobile

***Pour ces 2 jours, Sears déduira de votre achat total un montant équivalent à la TPS.*

Copyright 1994, Sears Canada Inc.

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. **Région de Montréal: Anjou:** 353-7770, **Brossard:** 465-1000, **LaSalle:** 364-7310, **Laval:** 682-1200, **Pointe-Claire:** 694-8815, **Repentigny:** 582-5532, **St-Bruno:** 441-6603, **Ste-Marthe-sur-le-Lac:** 491-5000, **Ville St-Laurent:** 335-7770. **Région de Québec: Québec:** 529-9861, **Lévis:** 833-4711, **Ste-Foy:** 658-2121. **En province: Alma:** 662-2222, **Victoriaville-Arthabaska:** 357-4000, **Chicoutimi:** 549-8240, **Drummondville:** 478-1381, **Granby:** 375-5770, **Rouyn-Noranda:** 797-2321, **St-Jean:** 349-2651, **St-Jérôme:** 432-2110, **Sherbrooke:** 563-9440, **Sorel:** 746-2508, **Trois-Rivières:** 379-5444, **St-Georges de Beauce:** 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.